Niveau(x) d'enseignement: 4 Numéro EDUQ : 8270876
Centre d'intérêt: 230

Université de Sherbrooke (Québec) Faculté des sciences de l'éducation. Collectif de recherche sur les occupations.

L'insertion professionnelle des étudiants du secondaire professionnel : rapport d'étape / Collectif de recherche sur les occupations, [Faculté des sciences de l'éducation], Université de Sherbrooke ; Normand Bergle, Claude Laflamme. -- Sherbrooke : La Faculté, 1982.
112 f. ; 28 cm.

Bibliogr.: f. [82]-112. Notes biliogr. au bas des p.

Cote Dewey: 331.38'09714/U581 Cote LC: HD/6276/.C38

Descripteur(s): *Formation professionnelle *Information professionnelle *Orientation professionnelle *Elaboration de guides pédagogiques *Marché du travail *Accès à l'emploi *Adéquation études-emploi *Questionnaire *Secondaire (Niveau)

Rapport d'étape d'une recherche qui tente de circonscrire le phénomène de l'insertion professionnelle dans ses principales composantes, cela dans le but de construire des instruments pédagogiques sur le sujet. Le rapport contient une brève analyse de la situation des jeunes face au marché du travail et des attitudes des étudiants du secondaire professionnel à l'égard du travail. Une pré-définition théorique de l'insertion professionnelle est ensuite mise de l'avant et discutée. De plus, quelques mesures d'insertion professionnelle appliquées dans divers pays européens sont présentées.

Outre les mesures d'insertion professionnelle examinées, une approche est particulièrement développée. Il s'agit de concevoir des guides pédagogiques centrés sur la réalité du monde du travail. Un questionnaire sur "Les professeurs de l'enseignement professionnel et le monde du travail" (reproduit en annexe) devrait faciliter la conception d'un tel guide.

Type de document: r
Région(s) administrative(s): 05
Financement: Bénéficiaire - Université de Sherbrooke
Organisme(s) source(s) - MEQ-DGERU
Programme(s) de subvention - PPMEP
Auteur de l'analyse: jr

EDUQ 8270876

CRO
Collectif de recherche sur la coopération

L'insertion professionnelle des étudiants du secondaire professionnel: rapport d'étape

FACULTÉ D'ÉDUCATION
UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

EDUQ 8270876

COLLECTIF DE RECHERCHE SUR LES OCCUPATIONS

UNIVERSITE DE SHERBROOKE

L'insertion professionnelle des étudiants du secondaire professionnel: rapport d'étape

Normand Bengle

Claude Laflamme

Mai 1982

CETTE RECHERCHE A ÉTÉ RÉALISÉE
GRÂCE À UNE SUBVENTION OCTROYÉE
PAR LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC
AU PROGRAMME DE PERFECTIONNEMENT DES MAÎTRES
EN ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL (PPMEP)
DE L'UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

SOMMAIRE

		pages
	Introduction	1
I-	Les jeunes et le marché du travail	7
II-	Attitudes des étudiants du secondaire professionnel à l'égard du travail	18
III-	Une pré-définition de l'insertion professionnelle	29
IV-	Quelques facteurs d'insertion professionnelle	38
	A) Enumération de mesures d'insertion professionnelle	43
	B) Notre mesure d'insertion professionnelle	52
	Appendice A: Le questionnaire des professeurs de l'enseignement secondaire professionnel .	57
	Appendice B: Les réalisations importantes	81
	Bibliographie	86

INTRODUCTION

Les jeunes qu'ils soient finissants du secondaire ou du collégial éprouvent de plus en plus de difficultés à s'insérer dans le marché du travail et, plus précisément, dans un poste de travail. Il semble que ceux du secondaire sont parmi les plus défavorisés sur le marché du travail. Plusieurs attribuent la cause de cette situation ou bien aux attitudes des jeunes ou bien à la formation académique. En effet, les jeunes seraient devenus beaucoup trop critiques et irréalistes ne désirant que des postes de travail prestigieux. La formation académique, quant à elle, ne serait plus conforme aux attentes du marché du travail. D'autres prétendent que le marché du travail n'est plus en mesure d'absorber tous les "sortants" du système d'enseignement. La formation ne serait pas responsable puisqu'elle n'a pas changé depuis plusieurs années. La situation économique serait la grande responsable du taux de chômage élevé des jeunes en général.

Les deux approches discutent et analysent en quelque sorte les relations que l'école et l'entreprise doivent entretenir. Que l'accent soit mis sur l'école ou sur l'entreprise, il n'en demeure pas moins que la réflexion se situe au niveau du type de relations que ces institutions entretiennent. Sans vouloir analyser le type de relations qu'elles entretiennent ou qu'elles devraient entretenir, nous estimons que l'insertion professionnelle se situe au coeur de cette relation. A ce titre, nous la définissons dans le rapport comme élément constitutif du passage de l'école au marché du travail, et c'est dans l'école qu'elle se prépare

et que son contenu est transmis. Mais, c'est dans l'entreprise que s'élabore le contenu de l'insertion professionnelle.

L'insertion professionnelle devient donc un problème de plus en plus important à la fois pour les "sortants" de l'enseignement professionnel puisqu'ils font face à un marché du travail relativement fermé, un développement technologique accéléré et un syndicalisme de plus en plus présent dans la conjoncture économique. Notre recherche tente de circonscrire le phénomène de l'insertion professionnelle dans ce que nous estimons être ses principales composantes, dans le but de construire des instruments pédagogiques sur le sujet. Ces instruments, utiles aux enseignants du professionnel, pourront aider les finissants dans leur intégration au marché du travail.

Le présent rapport doit davantage être considéré comme un rapport d'étape plutôt qu'un rapport de recherche. D'une part, la recherche est assez considérable par l'ampleur du sujet traité et des populations concernées (étudiants, professeurs et anciens finissants de l'enseignement secondaire professionnel, les entrepreneurs de la région). D'autre part, elle n'est en opération qu'environ huit mois par année (les budgets sont attribués pour la période du 15 septembre au 15 mai).

Nous présentons donc dans ce rapport une brève analyse des jeunes face au marché du travail et des attitudes des étudiants du secondaire professionnel à l'égard du travail. Suite à cette brève analyse, une pré-définition théorique de l'insertion professionnelle est mise de l'avant et discutée. De plus, quelques mesures d'insertion professionnelle sont analysées ce qui nous permet d'en présenter une relativement originale.

Le rapport se termine sur les principales réalisations qui ne sont qu'énumérées, par exemple, les articles publiés ou en préparation, les thèses de maîtrise sont présentées en référence, etc. Pour prendre connaissance des résultats contenus dans ces écrits, il faut s'y référer.

Qu'est-ce que l'insertion professionnelle des étudiants du secondaire professionnel?

S'intéresser à l'enseignement professionnel c'est vite se rendre compte que ce type de formation est l'objet de critiques régulières et sévères. La France, l'Angleterre, l'Italie, l'Allemagne, les U.S.A., le Canada, publient régulièrement des études et des rapports à cet effet. Ils analysent et suggèrent des orientations qui se veulent originales et utiles. L'examen de ces écrits montre presque toujours une constante: selon la situation économique du pays, on met de l'avant un enseignement professionnel axé sur la formation professionnelle ou sur la formation générale des étudiants. L'équilibre tant recherché entre ces deux types de formation est presque toujours rompue au profit de celle-ci ou de celle-là.

Au Québec, la situation n'est pas différente. Il suffit de consulter avec un regard critique, les différents rapports ou études publiés depuis une vingtaine d'années pour constater la présence de ces deux courants. Encore dernièrement, le M.E.Q. a publié, comme documents de consultation, un livre vert et un autre orange sur La formation professionnelle au Québec et sur L'école québécoise, énoncé de politique et plan d'action. S'inscrivant dans la conjoncture socio-économique actuelle, ces deux documents affirment clairement que la formation professionnelle, dans les années à venir, devra être davantage axée sur les besoins de l'entreprise. Pour ce faire, les responsables des cours, les enseignants et les spécialistes de l'orientation, devront traduire

dans leurs interventions respectives, une pratique qui sera directement utile à l'étudiant dans son travail futur. La formation de ces intervenants devra nécessairement reposer sur une connaissance et une compréhension accrue de la clientèle du secteur professionnel et du monde du travail: nature du travail, impact des techniques sur l'emploi, les conditions et le marché du travail des jeunes, les droits et obligations de ces derniers; en somme, l'information devra faciliter l'insertion professionnelle des jeunes.

I Les jeunes et le marché du travail

Depuis 1969, la proportion des diplômés du secteur professionnel long est restée à peu près la même. Elle se situe toujours autour de 22% de la clientèle du général. D'autre part, à peine 30% des étudiants en âge de fréquenter le collégial se retrouvent au Cegep. Ces statistiques brutes montrent qu'une grande partie des étudiants n'arrive sur le marché du travail qu'avec une formation générale. Plusieurs étudiants préfèrent abandonner les études après un secondaire général, souvent incomplet, ce qui ne leur confère aucune spécialisation, plutôt que de fréquenter un secteur académiquement et socialement dévalorisé. Ceux qui sortent de l'enseignement professionnel sont en majorité du sexe féminin et concentrés dans le secteur tertiaire et, plus précisément, le commerce et le secrétariat, la couture et l'habillement ainsi que les soins esthétiques. Par contre, chez les garçons, l'équipement motorisé est la section qui fournit le plus grand nombre de diplômés.

TABLEAU I

Proportion des diplômés du professionnel long par rapport au général, réseau privé et public, secteurs catholique et protestant Québec 1969-1976

	Formation générale	Formation professionnelle	Total	% prof./total
1969	19,248	7,971	27,219	29
1970	29,349	8,426	37,779	22
1971	38,273	11,436	49,709	23
1972	42,617	13,733	56,350	24
1973	46,443	13,485	59,928	22
1974	54,028	12,493	66,521	18
1975	53,728	14,436	68,204	21
1976	56,169	15,050	71,219	21

Tableau construit à partir de Direction générale de la planification, Ministère de l'éducation, Démographie scolaire, Diplômés 1970, août 1973; Diplômés 1971, mai 1974; Diplômés 1972, octobre 1974; Diplômés 1973, septembre 1975; Diplômés 1974, mai 1976; Diplômés 1975, septembre 1977; Diplômés 1976, août 1978.

TABLEAU II

Ensemble des inscriptions pour les secteurs professionnels les plus populeux, long et court, par année pour l'ensemble du Québec

Spécialisations	1977		1978		1979	
	Long	Court	Long	Court	Long	Court
Commerce et secrétariat	37,910	1,777	25,424	1,583	23,075	1,609
Couture et habillement	1,900	1,226	1,733	1,198	1,750	1,088
Soins esthétiques	4,285	337	4,599	335	5,363	433
Equipement motorisé	11,192	5,117	10,030	4,701	10,067	4,501
Meuble et construction	4,568	4,751	4,656	4,665	4,400	4,557

Source: M.E.Q., service de l'informatique. Clientèle scolaire des organismes d'enseignement (1974-1979).

Si, à l'intérieur de l'enseignement secondaire professionnel à la C.E.C.M., le court a tendance à augmenter, au niveau de la province, la situation est différente. En effet, au niveau québécois, le professionnel court tend à se maintenir autour de 20% de la clientèle de l'ensemble de l'enseignement secondaire professionnel. Toutefois, le professionnel court, malgré une très légère progression, représente environ 5% de la clientèle de l'ensemble du secondaire.

TABLEAU III

Proportion occupée par le professionnel court dans le secondaire professionnel à Montréal et au Québec

	Montréal	Québec
1974-75	–	19%
1975-76	–	21%
1976-77	–	19%
1977-78	35,6%	21%
1978-79	42,5%	22%
1979-80	44,1%	–

Source: M.E.Q., service de l'informatique, Clientèle scolaire, op. cit.

Mais cette clientèle de finissants du professionnel se retrouve sur un marché du travail tributaire de la situation économique. Les postes de travail sont à la fois rares et modifiés fréquemment par le développement technologique.

En période de faible conjoncture, le marché du travail pour les jeunes se resserre toujours. Les économistes attribuent cela au manque d'expérience, facteur discriminant en période de ralentissement économique.

TABLEAU IV

Emploi par sexe et groupe d'âge, Québec 1980

		Nombre (000)	1980-1979 %
Hommes	15-24	350	1,7
	25 +	1,297	0,9
Femmes	15-24	298	0,7
	25 +	723	7,0
Total	15-24	648	1,3
	25 +	2,020	3,0

Source: Enquête sur la population active, S.C. 71-001.

Le groupe des 25 ans et plus a connu un rythme de croissance de 3%. Ce sont les femmes qui, en 1980, ont soutenu le marché du travail, avec un taux de croissance de 7% dans le groupe 25 ans et plus. Chez les hommes, la conjoncture n'a guère été favorable, avec un faible 0,9%.

En ce qui a trait aux 15-24, notons qu'ils représentent en 1980, 24% de l'emploi total, soit 648,000 sur 2,668,000 et 54% de cet emploi est masculin, comparativement à un 46% féminin.

Au Québec, il n'existe à notre connaissance aucune étude détaillée sur le comportement des jeunes face au marché du travail.

Les jeunes 15-24 ans en 1980, au nombre de 1,247,000 proviennent des générations nombreuses nées dans la période 1957-1965; en conséquence, ils forment une part importante de la population en âge de travailler.

Pour saisir la place occupée par les jeunes (15-24 ans) dans la société, et plus particulièrement en rapport avec le marché du travail, établissons la répartition de ces derniers selon leur statut par rapport aux études qu'ils poursuivent et au marché du travail qu'ils fréquentent. Pour les fins du présent texte, distinguons entre les jeunes qui participent aux deux activités à la fois, ceux qui ne participent à aucune des deux et finalement, ceux qui sont, soit dans l'une, ou soit dans l'autre des dites occupations.

En vue de connaître la composition des inactifs et la proportion que représentent les étudiants parmi eux, il est préférable d'examiner les données d'un mois de la période scolaire. Le tableau suivant présente l'essentiel des résultats pour le mois de mars 1981. Au cours de ce mois, les jeunes se répartissent ainsi: 748,000 actifs et 487,000 inactifs. Parmi les inactifs, 371,000 fréquentent l'école, soit 76%. Par conséquent, la majorité sont des étudiants.

TABLEAU V

Population de 15-24 ans selon le sexe et le statut à l'égard de la fréquentation scolaire et de la participation à l'activité économique, Québec, mars 1981 (nombre en milliers)

	Etudiants (2 sexes)	Non-étudiants	Population
Population	497,000	738,000	1,235,000
Population active	127,000	621,000	748,000
Population inactive	371,000	116,000	487,000

Source: S.C. 71-001, p. 30, tableau 12, Estimation par fréquentations scolaires

La majorité des 15-24 ans peut être rattachée aux études et/ou à la participation à l'activité économique, il reste, selon l'OPDQ[1], un certain nombre de jeunes inactifs non-étudiants qui forment une classe spéciale sur laquelle les informations sont inexistantes. En mars 1981, il y en a 116,000 dans cette classe, soit 9,4% de l'ensemble des jeunes. Nous sommes enclins à penser que les femmes inactives ayant un ou des jeunes enfants à la maison forment une partie importante de ces jeunes inactifs non-étudiants. En 1971, selon Statistiques Canada, ce groupe représenterait 30% des jeunes inactifs non-étudiants. Le reste pourrait bien être composé de jeunes chômeurs découragés.

En corollaire, la grande majorité des étudiants (371,000 sur 487,000), soit 74,6%, ne font pas partie de la main-d'oeuvre. Néanmoins, un nombre relativement important des 15-24 allient études et participation à l'activité économique: 127,000 soit 25,5% des étudiants.

1 Les jeunes et le travail, Paris, OCDE, 1974, p. 16.

En 1980, les jeunes chômeurs, au nombre de 134,000 forment 45% de l'ensemble des chômeurs québécois. C'est une proportion qui les sur-représente dans la population active puisqu'ils en constituent 24,3%.

Un bref regard sur le taux de chômage selon l'âge fait ressortir que:

TABLEAU VI

Taux de chômage selon l'âge, Québec 1980

Groupes d'âge	Taux (%)
15-19	21,3
20-24	14,7
25-34	8,6
35-44	6,2
45-54	7,4
55-64	6,1
15-24	17,2
25-54	7,5
25	7,2

Source: Enquête sur la population active, S.C. 71-001.

Les actifs les plus jeunes connaissent les taux de chômage les plus élevés: 21,3% pour les 15-19 contre 14,7% pour les 20-24. Le groupe 15-19 montre un taux 2,9 fois plus élevé que celui des autres groupes. Ce tableau, pour éloquent qu'il soit, laisse un inconnu important: le jeune qui poursuit des études pour retarder sa venue sur le marché du chômage. Sa comptabilisation échappe encore aux statistiques officielles.

Plus précisément la situation sur le marché du travail des jeunes issus du secteur de l'enseignement secondaire professionnel est fonction des changements qui surviennent au plan de l'offre et de la demande de biens et services. Le portrait le plus récent qu'il est possible de dresser s'alimente à même l'enquête auprès des finissants de juin 1978 de l'enseignement professionnel secondaire.

Pour l'ensemble du Québec, un an après la fin de leurs études, 56,9% des diplômés du professionnel travaillaient, soit 56,9% au long, 49,5% au court et 69,4% au supplémentaire.

Au 1er juin 1978, 24,9% de ceux qui avaient terminé un an auparavant étaient en chômage. Au professionnel long, le taux était de 23,3%, au court de 31,5% et au supplémentaire de 18,9%. Près de 20% étaient retournés aux études au niveau secondaire.

En ce qui regarde la concordance emploi-formation, le tableau suivant est révélateur.

TABLEAU VII

Même domaine et connexe
Répartition des travailleurs à temps complet et partiel,
selon la correspondance emploi-formation selon le secteur
(Québec, %)

	Temps complet	Temps partiel
Professionnel court	41,9	31,6
Professionnel long	73,0	52,2
Professionnel supplémentaire	69,3	33,3
Total	61,0	48,7

Source: Enquête auprès des finissants de juin 1978 de l'enseignement professionnel du niveau secondaire, septembre 1980, niveau provincial, M.E.Q.

Concernant le travail directement et indirectement relié à la formation reçue, le tableau montre que 61% des travailleurs à temps complet et 48,7% de ceux à temps partiel oeuvraient dans leur domaine de formation. La plus forte correspondance se situe dans le secteur professionnel long alors que la plus faible est au professionnel court. Le niveau de qualification plus élevé expliquerait la position supérieure du diplômé du professionnel long.

Cette même correspondance connaît une variation en fonction des options les plus fréquentées. En effet, on note une faible correspondance de 37% en menuiserie d'atelier alors que le secrétariat de service atteint 80%. Ces résultats posent une interrogation dans la mesure où le type de spécialisation paraît jouer un rôle plus déterminant que le niveau de qualification dans l'adéquation emploi-formation.

TABLEAU VIII

Taux de chômage et correspondance emploi-formation
selon certaines options
(au 1er juin 1979)

Titre de l'option	Taux de chômage %	Correspondance emploi-formation %
211-4 Menuisier d'atelier	34,0	37,1
217-5 Travail construction II	25,7	39,8
232-5 Electricien de construction	24,4	30,5
324-5 Mécanique automobile II	22,4	45,2
345-5 Machiniste général II	12,0	75,1
422-5 Coiffure pour dames	22,2	65,4
454-5 Commis-comptable	22,8	67,9
455-5 Commis de bureau	30,9	67,4
459-5 Secrétaire de service	23,5	79,7
463-5 Sténo-dactylo	27,9	77,6

Source: Enquête auprès des finissants de l'enseignement professionnel du niveau secondaire, septembre 1980, niveau provincial.

D'autre part, le tableau XIII indique que les taux de chômage dans les options les plus fréquentées dépassent, à une exception près, les 22% pour atteindre les 34% dans le cas spécifique de "menuisier d'atelier".

Une seconde source d'information sur l'intégration des jeunes finissants du professionnel est fournie par le projet "Relance 79" du Ministère de l'éducation du Québec. A partir de cette recherche, il est possible d construire le tableau suivant:

TABLEAU IX

Caractéristiques de l'intégration au marché du travail

		Prof. court	Prof. long	Cours supplémentaire
Travaillant à temps plein	M	48,7	59,9	68,5
	F	43,4	62,8	78,0
Travaillant à temps partiel	M	7,0	5,4	4,1
	F	9,4	10,6	4,6
Sont en chômage	M	41,1	22,6	21,7
	F	40,2	17,7	13,8
Poursuivent leurs études	M	0,4	11,1	5,1
	F	1,3	6,9	0,0
Sont inactifs	M	2,7	1,1	0,5
	F	5,7	2,0	3,7
TOTAL	%	100	100	100

Source: Relance 1979, juin 1980, p. 18.

Le taux de chômage, qui permet de confirmer ce que les autres enquêtes révèlent, est beaucoup moins élevé pour le professionnel long que pour le professionnel court, ceci autant pour les hommes que pour les femmes. Le pourcentage du temps plein au long demeure aussi supérieur à celui du court. Quant au supplémentaire, il connaît une situation nettement avantageuse par rapport aux deux autres voies de l'enseignement professionnel, notamment à cause du nombre restreint de spécialités dans cette voie.

Le portrait que nous venons de brosser des jeunes face au marché du travail, pour bénéfique qu'il soit pour de nombreuses entreprises (excédent d'offres de travail), nous apparaît, non seulement déplorable,

mais aussi sans espoir à moyen terme. A l'appui de notre pessimisme, la conjoncture économique actuelle, le tort irréparable causé par la perpétuation d'un système scolaire reproducteur d'inégalités et les réformes dites d'adaptation de la main-d'oeuvre aux besoins d'un marché essentiellement instable. Nous sommes loin d'une définition in abstracto de l'enseignement professionnel.

II Attitude des étudiants du secondaire professionnel à l'égard du travail

Dans le cadre de notre recherche sur l'insertion professionnelle des étudiants et des finissants du secondaire professionnel, nous nous sommes intéressés à leurs valeurs à l'égard du travail. A ce titre, la taxonomie de Rosenberg a été légèrement modifiée et utilisée à l'intérieur d'un questionnaire administré à tous les étudiants du secondaire professionnel long et court de la Commission scolaire régionale de l'Estrie. Sur une population totale de 2061 étudiants, 62% (1,273) ont répondu au questionnaire.

La grande constatation qui se dégage des premiers résultats montre un choix de valeurs qui semble traduire la réalité économique environnante. En effet, les étudiants du secondaire professionnel paraissent préoccupés par leur éventuelle situation financière et par le taux de chômage élevé. Ces préoccupations se reflètent dans ce qu'ils valorisent le plus. La technique de hiérarchisation fait apparaître encore plus clairement l'importance de la réalité économique dans le choix des étudiants.

TABLEAU X

IMPORTANCE ACCORDEE A CHACUNE DES VALEURS DE TRAVAIL

Rang calculé		Hiérarchisation	
Sécurité d'emploi	3,67	Salaire	1935
Utile aux autres	3,45	Sécurité d'emploi	1751
Salaire	3,39	Mettre en pratique mes aptitudes	906
Mettre en pratique mes aptitudes	3,35	Travailler avec des personnes	706
Travailler avec des personnes	3,01	Variété dans le travail	578
L'indépendance et l'autonomie	2,87	Utile aux autres	570
Variété dans le travail	2,87	Faire preuve de créativité	219
Faire preuve de créativité	2,86	Indépendance et autonomie	198
S'assurer du prestige	2,73	S'assurer du prestige	101
Exercer du leadership	2,20	Exercer du leadership	92

Dans cette perspective, Rousselet[1] a déjà remarqué chez les adolescents un changement d'attitude au travail. Ils dévalorisent le métier lui-même au profit des avantages qu'il peut procurer. A cet égard, la sécurité d'emploi et les succès extra-professionnels l'emportent sur le désir de responsabilités ou du travail bien fait. Pour plusieurs d'entre eux, le travail ne devient qu'un instrument d'infrastructure à toute l'existence puisqu'il permet et assure une façon de vivre. Pour plusieurs jeunes, le métier n'est considéré qu'en fonction du salaire et n'est qu'un secteur d'activité parmi d'autres où du temps est échangé contre de l'argent. L'automation, la mécanisation et, partant, la routinisation des postes de travail sont, à bien des égards, responsables de la dévalorisation

1 J. ROUSSELET, "Nouvelle attitudes de la jeunesse face au travail", Orientation professionnelle, 8, no 4, 1972, pp. 351-365.

du travail. En effet, les jeunes et, plus précisément, ceux qui quittent l'école après un secondaire professionnel savent qu'ils occuperont les postes de travail qui sont les plus affectés par le développement technologique. Lorsqu'une machine est insérée dans leur travail, ce n'est pas pour les assister puisqu'il leur est demandé, non pas de la commander, ce qui suppose des connaissances théoriques, mais bien plutôt de l'actionner, ce qui les subordonne à la machine. Le développement technologique entraîne une déqualification des tâches de travail qui ne demandent en retour, qu'un minimum d'aptitudes et d'habiletés de la part du travailleur. D'autre part, il est peut-être significatif de retrouver la créativité, l'indépendance et l'autonomie, le prestige ainsi que le leadership dans les derniers rangs, loin derrière les autres. Les étudiants du secondaire professionnel ne sont-ils pas conscients qu'ils exerceront les occupations parmi les moins prestigieuses, les plus routinières du marché du travail. De plus, ces occupations ont aussi, bien souvent, des conditions de travail difficiles et pénibles. La valorisation du salaire viendrait, en quelque sorte, compenser ou monnayer les autres valeurs du travail: sachant que l'occupation sera "insatisfaisante", demandons un salaire élevé, diraient les étudiants. A cet égard, diverses études menées dans des pays différents arrivent sensiblement aux mêmes conclusions, c'est-à-dire que les jeunes travailleurs manuels de l'industrie rejettent le caractère sacré du travail.

> Ils l'admettent comme valeur économique et utilitaire comme un moyen de se procurer le nécessaire, voire un minimum de superflu, et d'assurer ainsi leur sécurité économique. Mais ils refusent de le considérer comme une fin en soi et à plus forte raison comme le seul but de l'existence. 1

---

1 B.I.T., Les jeunes face aux conditions et au milieu de travail, Genève, Organisation internationale du travail, 1977, p. 20.

Quant aux valeurs "travailler avec des personnes" et "être utile aux autres", si elles se classent vers le haut de l'échelle, la raison peut être attribuée, entre autres, au nombre élevé de filles parmi les répondants. Comme elles fréquentent des secteurs de l'enseignement professionnel qui donnent surtout accès à des occupations qui relèvent du secteur tertiaire, l'école, par sa fonction de socialisation, leur inculque l'importance de ces valeurs. Par ailleurs, une échelle de valeurs ne permet pas de faire la distinction entre ce qui relève de la fonction de socialisation de l'école et celle du milieu familial. Plusieurs études[1] ont déjà montré que l'école transmet des valeurs qui favorisent l'intégration idéologique des étudiants. Ainsi, on peut se demander jusqu'à quel point les valeurs privilégiées par les étudiants ne résultent pas directement de cette fonction intégratrice de l'école.

Regardons d'un peu plus près les grandes caractéristiques de la clientèle de l'enseignement secondaire professionnel. Elles apportent un éclairage dans une large mesure, sur les valeurs privilégiées par les étudiants.

La scolarité des parents des étudiants permet de constater que la mobilité scolaire ascendante d'une génération à l'autre n'est pas très élevée. En effet, le tableau II montre que le recrutement de l'enseignement professionnel se fait principalement au niveau d'une scolarité primaire des parents et, plus précisément, du côté du père (71%) des étudiants. Dans une société dont le développement technologique est accéléré,

---

1 On peut consulter, entre autres: P. BOURDIEU, J.C. PASSERON. Les héritiers, Paris, Editions de Minuit, 1964, La reproduction, Paris, Edition de Minuit, 1970.

la demande d'instruction est plus élevée. Ainsi, les résultats du tableau font apparaître que la grande majorité des étudiants ne font que suivre la voie académique tracée par les parents. Si, il y a quelques années, une scolarité primaire suffisait pour exercer un métier, aujourd'hui les exigences ont augmenté et un secondaire est bien souvent obligatoire. De plus, comme selon la loi, la scolarité est obligatoire jusqu'à 16 ans, cette situation mène les étudiants jusqu'au secondaire.

TABLEAU XI

SCOLARITE DES PARENTS DES ETUDIANTS DU SECONDAIRE PROFESSIONNEL
(en %)

Scolarité	Père	Mère
Primaire (1-9)	71,0	66,9
Secondaire (10-12)	22,1	26,5
Collégial (13-15)	3,6	5,2
Universitaire (16 et plus)	3,4	1,5
TOTAL	100	100

La comparaison de ces résultats avec ceux d'études sur l'enseignement collégial et universitaire[1], montre que plus l'étudiant est élevé dans la hiérarchie scolaire, plus il est originaire d'un milieu familial qui a fréquenté le collégial et l'université. A ce titre, le milieu

1 C. ESCANDE, Les classes sociales au CEGEP, Montréal Parti Pris, 1973, R. OUELLET, A. BABY, P.W. BELANGER, "Les orientations des étudiants du cours collégial", in L'étudiant québécois, défi et dilemmes, Québec, Ministère de l'Education, 1972, pp. 51-111.

familial joue un rôle déterminant dans la fréquentation scolaire des jeunes et, en retour, l'école paraît jouer un rôle de reproduction, dans la mesure où elle confirme et perpétue l'origine académique des étudiants.

La fonction de reproduction du système d'enseignement apparaît encore plus clairement quand on regarde l'origine sociale des étudiants. En effet, 61,9% des étudiants sont originaires du milieu ouvrier. Comme les finissants de l'enseignement professionnel sont, dans une grande majorité d'entre eux, voués à occuper les tâches les moins prestigieuses du marché du travail, le milieu ouvrier participe, dans une large mesure, à son auto-perpétuation et l'école les confirme dans cette situation. Non seulement, les étudiants ont des parents peu scolarisés, mais ils se retrouvent dans le même genre de travail que celui de leurs parents[1].

TABLEAU XII

ORIGINE SOCIALE DES ETUDIANTS DU SECONDAIRE PROFESSIONNEL[2]

Classe sociale	%
Supérieure	6,1
Moyenne	32,1
Ouvrière	61,9
TOTAL	100

1 Le chi^2 entre la scolarité des parents et leur classe sociale d'appartenance est significatif à .0001; tout comme celui entre la scolarité du père et celle de la mère.

2 La constitution des classes sociales repose sur le regroupement des occupations des pères.

Par ailleurs, tout en étant prudent dans l'analyse et l'interprétation des résultats, le milieu social d'origine des étudiants apporte un éclairage sur les valeurs de travail privilégiées et sur le rôle de l'enseignement secondaire professionnel. Les études sur la culture des différentes classes sociales[1] démontrent qu'elle est différente, voire même contradictoire d'une classe à l'autre. Autant les membres des classes supérieures manifestent une emprise sur la réalité environnante, autant ceux de la classe ouvrière font preuve de défaitisme et sentent que la réalité leur échappe. Les longues périodes de chômage ainsi que le manque de scolarité les obligent, bien souvent, à valoriser l'immédiat et à monnayer plusieurs valeurs qui leur apparaissent inaccessibles. Le salaire et la sécurité d'emploi deviennent, pour eux, des valeurs très importantes. D'ailleurs, le croisement de la classe sociale d'appartenance des étudiants avec la valorisation du salaire montre que plus l'étudiant est originaire d'un milieu ouvrier, plus il accorde une cote élevée à cette valeur. Quant à la sécurité, elle est indépendante du milieu social puisque tous les milieux la valorisent fortement et même un peu plus dans la classe supérieure. Le taux de chômage élevé est probablement la raison de cette haute valorisation. Tous les étudiants savent que les occupations sont rares dans presque tous les secteurs de formation de l'enseignement professionnel. Autrement dit, les étudiants du secondaire professionnel sont davantage en contact avec des parents qui

---

1 On peut consulter, entre autres: Y. LAMARCHE, M. RIOUX, R. SEVIGNY (eds), Aliénation et idéologie dans la vie quotidienne des montréalais francoph .es, Montréal, P.U.M., 1973, C. LAFLAMME, J. TARDIF, "Intégration du développement et de la réussite scolaire dans une société de classes" Revue des sciences de l'éducation, II, no 3, 1976, pp. 201-222, P. WILLIS, "L'école des ouvriers", Actes de la recherche en sciences sociales, 19, 1978, pp. 50-61.

sont en chômage ou qui remplissent des tâches de travail difficiles physiquement et financièrement qu'avec ceux qui parlent d'épanouissement par et dans le travail.

La culture spécifique de la classe sociale d'appartenance de la grande majorité des étudiants de l'enseignement secondaire professionnel permet de constater, comme dans l'étude de Willis sur les écoles ouvrières de Grande-Bretagne, que le sentiment est largement répandu que la pratique vaut mieux que la théorie. Pour ces étudiants, "l'aptitude pratique vient toujours en premier et à statut de condition préalable à toute autre forme de savoir". Cet auteur fait aussi remarquer que les étudiants recherchent beaucoup plus le style de vie que représente l'emploi et qui est valorisé par eux, que le caractère intrinsèque de l'occupation ou de son côté technique. On peut se demander jusque dans quelle mesure les étudiants sont conscients de ce qui les attend sur le marché du travail.

D'autre part, la hiérarchie des valeurs à laquelle permettent d'arriver nos résultats est comparable presque en tout point à ceux obtenus dans une recherche française auprès de jeunes travailleurs en industrie. En effet, l'Agence nationale pour l'emploi arrive à la hiérarchie des éléments négatifs suivants: d'abord, le caractère pénible et fatiguant du travail manuel, la faiblesse du salaire et des avantages sociaux, puis la monotonie du travail, l'instabilité de l'emploi, l'absence de considération, les mauvaises conditions d'hygiène et de sécurité et, enfin, l'absence de responsabilité dans l'exécution du travail[1]. Dans la mesure

---

1 B.I.T., op. cit., p. 87.

où les étudiants sont relativement conscients de cette situation sur le marché du travail, ils ambitionnent un bon salaire qui leur permettra de trouver dans le loisir ce qu'ils ne peuvent avoir dans le travail.

En résumé, les valeurs privilégiées par les étudiants s'inscrivent dans la culture de leur classe sociale d'origine et prennent leur pleine dimension dans la mesure où elles y sont inscrites. Ainsi, par exemple, l'ambition de fréquenter le cegep augmente avec le niveau de scolarité des parents. La valorisation des études supérieures dépend donc du milieu d'origine et, plus précisément, de la culture de celui-ci. Cette valorisation n'a de sens que dans la mesure où toute la culture est axée sur une certaine emprise sur la réalité économico-sociale. Si au contraire, les personnes sont relativement à la merci des événements, elles développent une culture axée sur le présent et la réalisation de l'immédiat.

Dans cette perspective, la variable "sexe" prend une dimension particulière parce que dans notre société, le sexe est déterminant sur le marché du travail. Les filles apprennent un rôle différent de celui des garçons dans leur milieu familial et à l'école. Ainsi, les résultats montrent que les filles attribuent des cotes différentes de celles des garçons aux valeurs de travail.

TABLEAU XIII

RELATION ENTRE LE SEXE ET L'APPRECIATION DES VALEURS

Valeurs	Filles	Garçons	Chi 2
Aptitudes	+	-	.004
Salaire	=	=	n/s
Créativité	+	-	.001
Prestige	=	=	n/s
Travailler avec des personnes	+	-	.0001
Sécurité d'emploi	+	-	.001
Autonomie, indépendance	+	-	.0001
Leadership	-	+	.0001
Variété	=	=	n/s
Utile aux autres	+	-	.001

Les étudiantes, selon les résultats du tableau IV, semblent manifester un modèle de valorisation différent de celui des étudiants. Pour elles, les aptitudes, la créativité, le travail avec des personnes, la sécurité d'emploi, l'autonomie et l'utilité aux autres sont des valeurs de travail plus importantes que pour les garçons. Il faut savoir que les étudiantes sont concentrées dans des occupations du secteur tertiaire et, plus précisément, en commerce et secrétariat, soins esthétiques, couture et habillement, qui exigent la possession de ces valeurs. On peut se demander si c'est parce qu'elles possèdent ces valeurs qu'elles choisissent ces occupations ou si c'est l'école qui les leur a inculquées. Mais les rôles traditionnellement dévolus aux filles dans notre société en sont

de service et de dévouement et, dans ces occupations, ces deux caractéristiques sont particulièrement présentes. De plus, les professeurs, lors de leur enseignement, doivent probablement leur communiquer l'importance de ces valeurs dans leur futur travail[1].

En définitive, autant l'école que les autres institutions dans la société, participe à la socialisation des filles à des rôles spécifiques qui sont différents de ceux des garçons. Ces derniers sont davantage concentrés dans des métiers manuels, comme équipement motorisé, hydrothermie, électrotechnique, etc. Ces métiers exigent des pratiques physiques et façonnent, en retour, les valeurs privilégiées. A ce titre, Willis constate qu'il est normal, étant donné la culture spécifique de la classe sociale d'appartenance des étudiants du professionnel, et de leurs pratiques de travail, de démontrer du chauvinisme, de la dureté et du "machisme"; ces étudiants et leurs pères sont constamment confrontés à l'effort physique et pénible. Le choix de certaines valeurs de travail repose donc, à bien des égards, sur les pratiques des individus dans différents environnements et plus particulièrement, au travail. Si les garçons privilégient la virilité et les filles le service et le dévouement, ne l'ont-ils pas appris dans leur milieu familial, à l'école, dans la publicité et ailleurs, bref dans les appareils de socialisation de notre société.

---

1 M. FOURNIER, Entre l'école et l'usine, Montréal, Editions coopératives Albert Saint-Martin, 1980, pp. 84-88.

III Une pré-définition de l'insertion professionnelle

Les quelques grands résultats présentés dans les sections précédentes permettent dans une certaine mesure, de se poser quelques questions importantes sur la relation école - marché du travail et aussi d'examiner les différentes approches de cette relation. A cet égard, les approches traditionnelles de cette relation voient la cause principale des problèmes de chômage des jeunes finissants du secondaire dans la rigidité et le cloisonnement du système d'enseignement qui ne saurait réagir rapidement aux transformations du marché du travail. En conséquence, les formations dispensées sont qualitativement et quantitativement insatisfaisantes. A l'intérieur de ces mêmes approches, certains mettent l'accent sur l'insuffisance de précision des prévisions de l'emploi qui induisent en erreur les responsables des politiques de formation. La pollution passe par des modèles prévisionnels d'emploi plus efficaces et plus fiables. Par ailleurs, plusieurs études récentes montrent que la prévision précise d'emploi est impossible même dans les pays qui prétendent que l'économie est hautement planifiée. D'autres, voient dans la sur-éducation ou la sur-spécialisation la cause des problèmes puisque le marché du travail ne réclame pas une telle formation.

Plus récemment, quelques analystes en sont venus à s'interroger sur le rôle directeur du marché du travail et à poser de nouvelles questions à la relation école - marché du travail: l'offre de travail est-elle structurée par la demande ou, plus précisément, ne faut-il pas considérer que l'institution scolaire, qui obéit, dans son fonctionnement, à une logique interne est toujours soumis à la logique externe de

l'appareil de production? L'actuelle division du travail répond-elle à l'éducation de masse qui a rendu plus critique les travailleurs?

D'autre part, les jeunes finissants de l'enseignement secondaire qui s'aventurent sur le marché du travail peuvent être particulièrement soumis aux changements structurels qui affectent le marché du travail. Dans leur majorité, ils sont bien souvent contraints d'abandonner leurs ambitions ou leurs projets. Si quelques exemples montrent que les voies de la promotion professionnelle et de l'ascension, sociale ne leur sont pas totalement fermées, les phénomènes d'exclusion, de rejet du marché du travail, voire de marginalisation semblent davantage les toucher.

Lorsque ces jeunes quittent ou abandonnent leurs études après une formation générale, ils risquent de se concurrencer les uns les autres pour les occupations du marché du travail qui se caractérisent par leur marginalité (occupations peu qualifiées), leur inadaptation (ne correspondant pas à leurs aspirations et à leur formation), leur fluctuation (occupations de brèves durées) et leur déstructuration (occupations sensibles à la conjoncture).

Par ailleurs, une éducation générale et une formation professionnelle plus développées peuvent avoir, sur le niveau de l'emploi, des effets inattendus: par exemple, cette situation peut inciter les employeurs à recruter des jeunes qualifiés pour remplir des occupations précédemment occupées par des jeunes sans formation; ou encore elle peut entraîner un accroissement du chômage parmi les jeunes, moins désireux de remplir des tâches pénibles, mal rémunérées ou peu considérées socialement.

Partant de ces constatations, bien souvent les analystes et les planificateurs ne tiennent compte que du rapport précis qui existe entre le niveau de formation acquis et le niveau de l'emploi occupé. Contrairement à cette conception réductionniste qui appauvrit la réalité, il s'agit pour nous de tenter de substituer une analyse plus riche qui prend en considération non seulement toutes les caractéristiques des emplois occupés, c'est-à-dire le niveau de rémunération et de responsabilité, le degré de savoir et de savoir-faire requis, le statut juridique, le degré de stabilité, les possibilités de promotion et, plus généralement, tous les avantages externes ou internes qui s'y rattachent, mais aussi l'appréciation subjective que les individus ont de cette adéquation et, notamment le degré de satisfaction dans l'emploi, l'écart entre l'emploi souhaité et l'emploi effectif, le désir de changement, etc.

Même si la relation éducation-emploi était telle qu'elle permettrait à tous les finissants de maximiser leur niveau de satisfaction et leur statut social, il faudrait reconnaître que de nombreuses occupations reflètent de nouveaux rôles sociaux ou professionnels impossibles à situer par rapport aux autres emplois et à insérer dans une matrice de correspondance emploi-formation.

Plusieurs études montrent qu'à niveau de formation égal, la qualité de l'insertion professionnelle des individus dépend de leur sexe, de leur origine sociale et de leur conformité au système idéologique dominant. Ainsi, il semble bien que les relations personnelles et la recherche personnelle d'emploi soient beaucoup plus efficaces que les agences officielles de main-d'oeuvre. Ces résultats mettent aussi en évidence

que la relation école - marché du travail dépasse les composantes strictes de ces deux institutions. En effet, les aptitudes professionnelles requises évoluent aussi bien en fonction des représentations sociales que des besoins économiques; et, si l'on tente de classer les occupations en se fondant sur le critère du pouvoir de contrôle et de la détermination des compétences requises, on observe que les choix seront différents selon les titulaires de ces pouvoirs. Pour des métiers assez proches mais contrôlés par des organismes différents, la durée, le niveau de formation et l'expérience professionnelle requis peuvent varier considérablement.

En résumé, l'accès des jeunes au marché du travail a toujours posé certains problèmes qui reposent principalement sur un changement majeur de champ de pratiques. Les jeunes qui ont fréquenté l'école au moins jusqu'au niveau de la scolarité obligatoire sont, en effet, relativement familier avec les composantes du milieu scolaire, même s'ils les estiment désagréables, insatisfaisantes et inutiles. Mais, accéder au marché du travail, c'est en quelque sorte pénétrer dans un champ inconnu. Depuis les dernières années ce champ du marché du travail devient encore plus inconnu étant donné, entre autres, le taux élevé de chômage, la technologie toujours grandissante et envahissante, des actions syndicales plus agressives.

L'insertion professionnelle des jeunes finissants du secondaire [illegible]ofessionnelle s'effectue dans un milieu qui est de plus en plus difficile et s'est préparée dans un autre milieu (scolaire) qui n'est peut-être pas très orienté vers le marché du travail. Pour faire l'étude de cette insertion professionnelle, il nous semble important de développer une

approche théorique qui soit différente et plus complète que la description même analytique de ces deux milieux. Mais, même si ce champ d'investigation, comme on peut le constater dans les paragraphes précédents, est jusqu'à maintenant faiblement théorisé, nous voulons éviter de se limiter à une description monographique du marché du travail, du développement technologique et du syndicalisme. Pour ce faire, nous devons procéder par induction et considérer l'enseignement professionnel et le marché du travail comme des institutions dont les règles de fonctionnement et les finalités sont le produit de leurs relations mutuelles en même temps que ces règles et ces finalités structurent leur environnement.

Si ces deux institutions, le système d'enseignement et le marché du travail, sont en étroite relation dans leur définition, le premier constitue à la fois un champ de socialisation et de catégorisation des travailleurs. Plus précisément, il se caractérise, selon les sociétés et les époques, par des formes spécifiques de sélection selon les filières de hiérarchie des diplômes et d'un fonctionnement organisationnel. Quant au second, le marché du travail qui se concrétise dans des entreprises, elles se caractérisent par des traits d'organisation qui définissent les catégories d'emplois, leurs spécificités et leurs rapports fonctionnels et hiérarchiques.

L'étude de l'insertion professionnelle s'effectue à partir de l'analyse des formes de structuration du champ où se nouent les interdépendances entre les faits d'organisation et les faits de socialisation. Plus précisément, l'axe majeur devient: comment sont traités comme faits de socialisation, le marché du travail, le développement technologique et le syndicalisme dans la formation des étudiants du secondaire

professionnel. Au niveau de l'entreprise, la formation, le recyclage et les formes de socialisation professionnelle qui s'intègrent à la reconnaissance professionnelle du diplôme constituent une partie des faits d'organisation.

Les conditions de production du diplôme tout autant que les conditions d'usager deviennent très importantes dans l'insertion professionnelle des jeunes finissants du secondaire professionnel. Le diplôme, à partir du moment où il est évalué en fonction des conditions de sa production et de son usage, devient le coeur de l'insertion professionnelle dans laquelle se structurent les rapports entre socialisation des travailleurs et organisation des entreprises. Autrement dit, en ce qui concerne le système d'enseignement, notre préoccupation centrale n'est ni d'évaluer ou caractériser les diplômes comme des produits offerts sur un marché, mais, bien plutôt, de repérer les formes de socialisation des jeunes qui correspondent à leurs acquisitions. Contrairement à certaines approches traditionnelles de la socialisation qui soient dans l'école une institution qui forme intellectuellement, idéologiquement et pratiquement les futurs travailleurs, notre intention est davantage de faire ressortir le type de connaissances autant des enseignants que des étudiants et des jeunes travailleurs concernant le marché du travail, le développement technologique, le syndicalisme. De plus, nous ne voulons pas nous limiter à mesurer la présence ou l'absence de connaissances, mais la qualité de la présence et les raisons de l'absence nous apparaissent prioritaires. Il nous semble, du moins à titre d'hypothèse, que l'absence peut relever d'un manque de disponibilité de l'information, comme d'une volonté de ne pas informer. L'absence de connaissance est

souvent compensé par des stéréotypes et des clichés qui, en retour, peuvent nuires à la circulation de l'information.

D'autre part, les entreprises peuvent avoir un rôle à jouer autant par l'information qu'elles transmettent ou refusent de communiquer dans la socialisation des travailleurs, que par la reconnaissance qu'elles accordent aux finissants et aux diplômes de l'enseignement professionnel.

En définitive, l'insertion professionnelle mesurée par la socialisation des travailleurs justifie l'intérêt porté aux conditions de la production de celle-ci. Ainsi, notre orientation théorique se définit par un certain nombre de choix et d'hypothèses concernant l'entreprise, le système d'enseignement et leur interaction. Nous considérons que les deux institutions ont des règles de fonctionnement et une rationalité qui sont le produit de leurs relations mutuelles en même temps que ces règles et cette rationalité structurent leur environnement respectif.

Les deux grandes hypothèses qui gouvernent l'ensemble de notre recherche sont:

> Les décisions prises par l'entreprise et le système d'enseignement en matière de qualification à donner aux étudiants du professionnel, de définition de postes de travail, d'organisation du travail de même que de nature ou quantité de diplômes ne relèvent pas exclusivement des décisions de ces deux institutions et ne reposent pas sur des principes universels et immuables selon les époques, mais dépendent au contraire de la nature des rapports des forces en présence dans le champ social où elles évoluent.

D'autre part,

> l'insertion professionnelle s'inscrit dans la relation école - marché du travail et n'est véritablement définie que lorsqu'elle est appréhendée par l'étudiant, c'est-à-dire qu'il a repéré certaines conditions importantes du marché du travail, du développement technologique, du syndicalisme et un itinéraire de mobilité professionnelle.

Si la première hypothèse concerne davantage la relation école - marché du travail où les deux institutions se définissent l'une par rapport à l'autre, la deuxième se refère à l'insertion professionnelle comme partie constituante de la relation entre les deux institutions. Plus précisément, la deuxième hypothèse se situe dans les faits de socialisation impartient au système d'enseignement.

D'autre part, ces deux hypothèses montre que notre démarche théorique et pratique se distingue aussi bien d'une approche en terme de reproduction sociale qui se caractérise par un certain réductionnisme de la réalité sociale, que celle qui tend à privilégier les déterminismes des rapports sociaux de production dans l'analyse formation-emploi. Dans un cas, l'école devient le lieu essentiel de la reproduction sociale, l'entreprise est peu présente; dans l'autre, au contraire, elle apparaît à priori comme le référant principal, ne laissant que peu d'autonomie au système d'enseignement. En mettant l'accent sur les interactions entre l'école et l'entreprise, nous reconnaissons à chaque institution une relative autonomie tout en soulignant leur commune production sociale. Cette démarche ne nie en rien le caractère reproductif des conditions essentielles de production de ces deux institutions autant dans leur autonomie relative respective que dans leur interdépendance. Toutefois, l'insertion professionnelle se situe, quant à nous, dans l'interaction entre

ces deux institutions. Notre conception ne cherche donc pas à analyser les adéquations entre les formations et les postes de travail.

A partir du moment où l'entreprise et la formation professionnelle sont définies l'un par rapport à l'autre, la notion d'environnement devient différente de celle traditionnellement adoptée dans la théorie des organisations. Dans la théorie traditionnelle, l'environnement vient influencer l'entreprise et les acteurs dans leurs comportements. Nos hypothèses concernant l'analyse de l'entreprise conduisent à remettre en question ces orientations théoriques en terme d'organisation et d'environnement. L'entreprise est ici considérée comme produite à partir de ses interdépendances avec la société dans laquelle elle se développe. Il s'agit en quelque sorte de socialiser les notions de technologie et de rationalité des entreprises en les incorporant dans l'analyse de l'interaction entre le système productif et le système éducatif. Cette approche n'implique pas la négation de l'influence ou du facteur déterminant de la technologie dans l'explication des faits d'organisation, des structures de qualification et de l'usage des diplômes. Elle postule seulement que ces relations entre technologie et organisation se forment à partir de processus sociaux propres à chaque société ou à chaque marché du travail, processus dont il faut repérer les caractéristiques dominantes. La technologie n'est plus nécessairement le facteur structurant des besoins en matière de qualification et de formation, elle devient une composante des conditions de socialisation et de production au même titre que le syndicalisme et le marché du travail.

IV Quelques facteurs d'insertion professionnelle

Le fait que les jeunes doivent passer de l'école à la vie active n'est, bien entendu, pas un problème majeur. Mais, les problèmes peuvent surgir si cette période produit des déceptions, des insatisfactions, des échecs dans la recherche d'un emploi convenable, des choix éronnés, des pertes de temps et des occasions perdues. Si cette période est moins sujette à des frustrations dans les périodes économiques où la prospérité est la règle, la raison relève de sa durée moins accentuée et à ses fréquences presque inexistantes. Dans la situation économique actuelle, le nombre de personnes affectées s'est accru et la durée aussi bien que la fréquence ont augmenté. En résumé, l'insertion professionnelle c'est ici le laps de temps compris entre la sortie du système d'enseignement et l'incorporation à un travail relativement stable qui procure sécurité d'emploi et une garantie d'un revenu fixe.

Pour s'insérer dans le marché du travail et, plus précisément, dans une occupation le travailleur doit posséder premièrement une formation professionnelle qui lui permet d'exercer un métier et, ensuite, de poursuivre sa formation; deuxièmement, une formation théorique qui lui assure une certaine polyvalence et, troisièmement, une vue et une connaissance assez précise de ce qui l'attend à la fois sur le marché du travail et dans le poste de travail. Ces conditions minimales d'insertion professionnelle sont dans la situation économique actuelle entravées. L'O.C.D.E. et d'autres organismes énumèrent un certain nombre de facteurs qui seraient responsables de la dégradation de la période d'insertion professionnelle:

1° facteurs démographiques: un nombre élevé de jeunes qui arrivent en même temps sur le marché du travail;

2° facteurs économiques : l'aggravation de la récession mondiale nuit à la création de nouveaux emplois qui permettrait d'absorber les nouveaux "entrants" sur le marché du travail;

3° facteurs éducatifs : l'allongement de la période des études augmente le niveau des prétentions et des exigences et, partant, des déceptions vis-à-vis des possibilités offertes par le marché du travail;

4° facteurs technologiques: les changements technologiques provoquent des modifications dans les processus de production qui en retour demandent une main-d'oeuvre ou bien très qualifiée ou bien très peu qualifiée. La formation professionnelle du secondaire est souvent trop élaborée pour les exigences des postes de travail. La main-d'oeuvre sur-qualifiée à des exigences trop élevées par rapport à ce que peut offrir l'entreprise;

5° facteurs sociaux : les nombreux changements qui sont intervenus dans les sociétés ces dernières années ont eu des répercussions sur les mentalités et les attitudes des individus. Par exemple, les jeunes sont en général plus exigents non seulement à l'égard de leur future occupation, mais de la société en général;

6° facteurs politiques : la plupart des pays industrialisés ont promulgué des lois régissant le marché du travail et certaines conditions de travail (scolarité obligatoire, salaire minimum, impots, etc.) qui influencent la période d'insertion professionnelle.

D'autre part, on peut ajouter à cette liste de facteurs, la tendance de plus en plus marquée pour les entreprises de créer des postes de contractuel et des postes intérimaires. Cette tendance affecte directement l'insertion professionnelle puisque le travailleur se retrouve devant la situation emploi - chômage - emploi - chômage à la merci des fermetures et des ouvertures de poste de travail.

Pour résoudre une partie des problèmes d'insertion professionnelle des jeunes en période de formation plusieurs mesures ont été mis de l'avant dans différents pays. Une brève description de quelques-unes de ces mesures permet d'en voir l'ampleur et l'efficacité.

Selon Georges Viala[1] les mesures d'insertion professionnelle ont pour but d'assurer l'adéquation entre la formation reçue par les individus et la situation de l'emploi, en réduisant la distance qui sépare l'acquis culturel de son intérêt professionnel, en rapprochant le contenu de la formation des réalités économiques et des exigences techniques et en établissant une correspondance entre les niveaux de qualification de formation et les niveaux de qualification de l'emploi. Ces mesures se détachent apparemment des formations existantes grâce à un contenu mieux adapté et une organisation plus souple mais demeurent en même temps liées aux formations qui les précèdent ou les prolongent.

Les mesures d'insertion répondent d'abord aux exigences d'adaptation structurelle imposées par l'évolution rapide de l'emploi en optant pour une organisation souple de la formation, bien que celle-ci soit assurée par des structures existantes. C'est cette facilité d'adaptation qui permet de distinguer, voire d'opposer les mesures d'insertion professionnelle du réseau formel et classique de formation qui, malgré de régulières refontes et de multiples réformes des programmes est trop souvent bloqué par la rigidité de ses filières. A l'égard du marché de l'emploi, les formations d'insertion modulent leur objet pédagogique selon ses fluctuations des besoins socio-économiques et tiennent compte des transformations scientifiques et techniques, grâce à leur caractère relativement ponctuel et surtout grâce à la rapidité de leur mise en oeuvre.

---

1 Viala, G., Réflexions sur les mesures d'insertion professionnelle, pp. 214-127.

Viala souligne d'ailleurs que les mesures d'insertion professionnelle se définissent également par opposition aux formations initiales et continue dans la mesure où elles ne visent théoriquement ni à donner un bagage culturel de base, ni à organiser des actions de promotion, de prévention, de conversion, etc.

Alors que la formation initiale vise à donner aux jeunes une qualification professionnelle qui doit leur permettre d'occuper un emploi et donc de s'adapter à une situation professionnelle déterminée, la formation continue cherche à assurer un ajustement constant entre la qualification de la formation et la situation relative de l'emploi.

Au Québec, on s'attaque aux structures et aux programmes d'enseignement, on tente d'améliorer la qualité de ces structures et programmes. Dans la Communauté économique européenne, on prévoit plutôt des mesures s'adressant directement aux étudiants. En effet, le "programme d'action en matière d'éducation"[1] adopté en 1976 prévoit que:

"Sans préjudice des actions des Etats-membres, seront envisagées en priorité au niveau communautaire:

- les mesures à prendre dans le domaine éducatif en vue de préparer les jeunes à la vie du travail, de faciliter leur passage de l'étude à la vie active, d'améliorer leurs possibilités de trouver un emploi et de réduire ainsi le risque de chômage;

---

1 Isaac, G., La formation continue dans la CEE., pp. 245-246.

- l'offre, dans le cadre de la formation continue, d'enseignement complémentaires permettant aux jeunes travailleurs et aux jeunes chômeurs d'améliorer leurs possibilités de trouver un emploi.

Les mesures à prendre à cet effet ont été précisées dans une nouvelle résolution datant de 1976[1] (décembre).

"- les états-membres doivent prendre en considération, lors de l'élaboration de leur politique nationale..." la mise à la disposition de tous les jeunes, et notamment de ceux qui, à l'issu de la période scolarité obligatoire, quittent l'école avec des résultats insuffisants ou sans titre scolaire, de facilités permanentes d'accès à l'éducation et à la formation..."

- au niveau communautaire, parmi les projets pilotes et d'études qui seront mis en oeuvre d'ici 1980, figure notamment l'élaboration d'un rapport faisant l'analyse"... des dispositions et mesures en vigueur ou envisagées permettant aux jeunes de reprendre, dans le cadre de l'éducation permanente, des études au cours de la période qui suit immédiatement la fin de la période de scolarité obligatoire."

A) Enumération de mesures d'insertion professionnelle

Belgique

Ecole ouvrière supérieure: formation des militants ouvriers.

Cours pour jeunes syndiqués: (1929) surtout en Wallouie.

---

1 Isaac, G., Ibid., pp. 245-246.

Institut Cardyn: 1932 (crédit d'heures).

Office Belge pour l'accroissement de la productivité: programme de formation de techniciens et militants syndicaux (1956).

Ministère de l'instruction publique: aide en formation au bénéfice des mouvements et organisations de jeunesse.

Loi de promotion sociale (1963): crédit d'heures, congé culturel, congé de promotion sociale, congé de formation syndicale: temps libre accordé au travailleur, qu'il soit salarié ou employé dans le cadre de son activité professionnelle ou parallèlement à celle-ci, pour lui permettre d'acquérir systématiquement de nouvelles connaissances théoriques ou pratiques, ou de nouveaux comportements.

Les objectifs poursuivis par le biais du congé culturel:

- l'organisation d'un perfectionnement individuel du travailleur sur le plan de sa formation générale personnelle par sa formation intellectuelle, sociale et culturelle;

- la mise en place d'un système de formation professionnelle dont l'objet est l'acquisition par le travailleur de techniques nouvelles ou perfectionnées de nature à favoriser son insertion dans le monde du travail.

Centre de préparation à la vie: les très jeunes travailleurs, salariés ou employés (entre 14 et 20 ans) peuvent au début de leur vie professionnelle, passer dans ces centres pendant un an ou deux, à raison d'un jour ouvrable par semaine, afin d'y développer au maximum leur personnalité intellectuelle et physique dans l'optique de leur intégration à collectivité. La rémunération est assurée par l'entreprise. Les autres

sont financés par les Ministères de la Culture, du Travail et de l'Emploi, des subsides des provinces ou des entreprises dont le personnel fréquente les sessions.

Danemark

La formation continue au Danemark est interprétée d'une manière extensive puisqu'elle correspond à toutes les actions d'éducation et de formation qui ne relèvent pas du système de formation initiale. Elle englobe l'ensemble des types de formation destinés à toutes les personnes, en situation d'emploi ou non qui désirent participer à des activités éducatives pendant les périodes de travail ou de loisirs; cela dans un but professionnel ou désintéressé et en bénéficiant ou non de garanties juridiques ou financières.

Le Danemark ne possède aucune disposition légale ou conventionnelle qui garantisse, d'une manière générale, aux travailleurs le droit au congé-formation. Par contre, il existe tout un ensemble de dispositions qui précisent que, dans certains domaines, les travailleurs peuvent ou doivent suivre des cours de formation; en outre, un bon nombre d'actions de formation n'a pas encore été règlementé par les pouvoirs publics.

Grande-Bretagne

Loi Fisher (1918): scolarité obligatoire à temps partiel dans des "continuation schools" de jour pour la plupart des jeunes gens de 14 à 18 ans.

Butler Act (1944): toute personne de moins de 18 ans doit suivre à temps partiel des cours dans les collèges de comté (county college) un jour par semaine pendant 44 semaines.

Industrial Training Act: congés de formation: accent mis sur les bénéfices personnels acquis par les travailleurs.

Irlande

Le système irlandais de formation comprend un enseignement à caractère utilitaire dont les programmes variés sont dispensés par des établissements qui appartiennent au réseau de la formation initiale mais qui sont aussi ouverts aux travailleurs.

Italie

Loi 300 du 20 Mai 1970: amélioration des conditions pour travailleurs-étudiants: congé pour travailleurs-étudiants durant leurs examens, un aménagement-horaire, des heures supplémentaires, parfois des crédits pour l'achat de livres et des avantages en cas de réussites aux examens.

La formation professionnelle tente de réaliser les différents pôles qu'elle s'est fixés:

- passerelle entre l'école et le travail,
- facteur d'équilibre du marché de l'emploi,
- support de la programmation régionale.

Luxembourg

Congé culturel: finalité qui englobait tout le domaine culturel largement interprété, formation éducative ou morale, familiale ou sociale, pédagogique ou artistique, économique ou professionnelle, civique ou syndicale.

Depuis 1974, les jeunes qui exercent une activité professionnelle ont désormais à leur disposition un congé-spécial dit "congé-éducation" dont les buts visent la formation civique ainsi que la formation et le perfectionnement d'animateurs de jeunesse et de cadres des mouvements de jeunesse.

Ces congés visent à préparer les jeunes travailleurs à la vie démocratique et à la liberté de choix et de leur faciliter l'exercice des fonctions de citoyens. L'abaissement de l'âge électoral rend plus urgente encore cette préparation. Il convient aussi d'éveiller chez les jeunes un intérêt pour les problèmes de leur communauté et de leur expliquer leurs droits et leurs devoirs sur les plans européen et international. Dans ce but, les jeunes peuvent participer à la formation de l'Ecole Supérieure du Travail. Le programme de cette Ecole comprend notamment des éléments du droit du travail et de législation sociale, de droit constitutionnel et porte aussi sur les sciences économiques et financières.

Pays-Bas

Aux Pays-Bas, la scolarité est obligatoire jusqu'à l'âge de 16 ans. Depuis le 1er Août 1971, elle se poursuit toutefois au-delà pour

les jeunes qui entrent dans la vie professionnelle dès cet âge, sous forme de cours obligatoires à temps partiel. La durée de ces cours fixée initialement à un jour par semaine a été portée depuis Août 1974, à 2 jours par semaine. Cette formation "continuée" est actuellement dispensée sous deux formes distinctes, le Vormingswerk et l'apprentissage.

Le Vormingswerk est destiné à permettre aux jeunes d'acquérir une plus grande indépendance personnelle et de favoriser ainsi leur insertion dans la société des adultes. Des formations dispensées n'ont donc jamais le caractère formel de cours proprement dit; elles s'appuient essentiellement sur des aspects pratiques de la vie courante: les loisirs, les jeunes et la vie politique, la place des jeunes dans la vie économique...

Dans le système de l'apprentissage, le jeune travailleur reçoit, sur la base d'un contrat d'apprentissage une formation professionnelle donnée dans l'entreprise et une formation pratique dispensée dans une école.

Pour réduire ces réticences des employeurs à recruter des jeunes à la recherche d'un premier emploi, le gouvernement hollandais a mis en place un système de mesures incitatives qui rappelle dans ses grandes lignes la législation française au contrat emploi-formation. Pour tout contrat d'apprentissage offert par une entreprise, le gouvernement verse à celle-ci une somme hebdomadaire de 60 florins. Les employeurs qui offrent aux jeunes des places de formation à mi-temps reçoivent en contre-partie une prime de 80 florins par semaine (janvier 1975).

République fédérale Allemande

Une année d'enseignement professionnel de base a été introduite dans deux "LMnder" afin de préparer les élèves à entrer dans le monde du travail, soit entièrement dans le monde du travail, soit entièrement en milieu scolaire, soit en collaboration avec une entreprise, en complétant l'enseignement général par une initiation à des sujets professionnels qui devrait servir de point de départ à une formation ultérieure.

Etats-Unis

"L'éducation coopérative" c'est-à-dire des programmes faisant alterner travail et étude, existe depuis de nombreuses années.

Allemagne de l'Est

Les jeunes passent deux heures par semaine dans les usines, dès l'âge de neuf ans.

Russie Soviétique

Une loi de 1958 sur l'enseignement technologique impose aux jeunes de 7 à 15 ans de passer de un quart à un tiers du temps scolaire dans les usines et sovkhoses.

Québec

Stages de formation: courte période en fin de formation visant à permettre aux finissants de mettre en pratique leurs acquis scolaires.

Projet d'Association pour les jeunes travailleurs*: (1979) jeunes travailleurs dont l'âge varie entre 16 et 25 ans. On veut étudier les problèmes auxquels sont confrontés les jeunes qui veulent entrer sur le marché du travail et dans la mesure du possible, d'y trouver des solutions.

Projet d'une entreprise-école où les finissants pourraient acquérir une certaine expérience de travail.

Il est aussi question de préparer un cours de préparation au chômage.

* Commission scolaire régionale du Lac St-Jean.

Analyse évaluative

Jean Prieur[1] dans un texte paru en 1979, établit un premier bilan quantitatif et qualitatif de l'expérience du contrat emploi-formation en France. La progression de l'utilisation de ces contrats est de 90% entre 1976 et 1977. On évalue à plus de 26,000 le nombre de contrats conclus à l'occasion du premier pacte pour l'emploi (1976).

---

1 Prieur, J., "Le contrat emploi-formation", in Projet, 1979, vol. 131.

D'un point de vue plus qualitatif, Prieur souligne les résultats d'une étude portant sur un échantillon de 3,000 jeunes ayant signés un contrat en octobre et novembre 1976, réalisée à partir d'une enquête effectuée 6 mois après la sortie d'un congé emploi-formation de 6 mois (entre novembre 1977 et janvier 1978). Il apparaît d'après cette étude que 40% des jeunes concernés ont plus de 20 ans et que leur niveau de formation était le suivant: 53% au niveau V, 11% au niveau V bis, 12% au niveau VI. 61,8% auraient obtenu un diplôme, 46% avaient déjà travaillé avant de signer un contrat emploi-formation. En outre, 2/3 des jeunes seulement étaient inscrits à l'ANPE. Peu de jeunes (1/3 environ) avaient eu connaissance antérieurement de l'existence de ce type de contrat.

Pour les 3/4 des jeunes, la formation s'est effectuée dès l'embauche; elle a été dispensée dans divers lieux: atelier (54%), centre de formation de l'entreprise (18%), centre externe à l'entreprise (68%), centre à la fois interne et externe à l'entreprise (11%).

En ce qui concerne l'insertion professionnelle à l'issue du contrat, il apparaît que 72,7% des jeunes étaient restés dans l'entreprise et que les 2/3 des jeunes qui l'avaient quittée avaient trouvé un emploi à la date de l'enquête. Les motifs de départ de l'entreprise ont été les suivants: 50% par démission et 35% par le fait de l'entreprise.

Il apparaît donc, à la lumière de ces principaux résultats, que le contrat emploi-formation représente un instrument efficace d'insertion professionnelle. Selon Prieur, le développement de cette mesure

prévu notamment dans la loi de Finances 1979 devrait être favorisé par la mise en place d'un système moderne de formation alternée (coopération).

B) Notre mesure d'insertion professionnelle

La transition de l'école à la vie active soulève un grand nombre de problèmes différents; aussi les méthodes adoptées pour y remédier et les mesures prises pour faciliter le passage sont elles-mêmes extrêmement variées. Dans bien des cas, les objectifs des mesures sont mal définis, précisément parce que les problèmes qu'elles sont destinées à régler n'ont pas été suffisamment identifiés et analysés. Afin d'éviter ce piège, nous avons voulu définir un cadre théorique, une problématique qui situent l'insertion professionnelle dans un cadre dynamique. Elle n'est pas considérée exclusivement comme un laps de temps situé entre l'école et la première occupation qui doit par certaines mesures, être réduit au minimum. Bien au contraire, comme nous l'avons souligné antérieurement, l'insertion professionnelle est au coeur de l'interaction entre le système d'enseignement et l'entreprise. A ce titre, elle doit être étudiée et analysée auprès des acteurs présents dans les faits de socialisation du système d'enseignement et dans les faits d'organisation des entreprises.

Les faits majeurs qui nous semblent commun aux deux institutions sont le marché du travail, le développement technologique et le syndicalisme. Plus précisément, il s'agit pour nous d'évaluer les connaissances des acteurs sur ces trois grandes composantes: connaissances factuels

et appréciation de l'importance du marché du travail, du développement technologique et du syndicalisme dans l'insertion professionnelle. Les acteurs qui nous apparaissent les plus importants sont les enseignants du secondaire professionnel, les étudiants, les employeurs et les jeunes travailleurs anciens finissants de l'enseignement secondaire professionnel.

Pour évaluer cette connaissance il faut leur administrer un questionnaire sur les trois grandes composantes considérées. En parallèle au questionnaire, il faut faire des études sur le marché du travail de la région de l'estrie. Nous ne tenons compte dans notre recherche que de cette région étant donné l'ampleur et l'importance de faire une recherche en profondeur.

De plus, il nous semble important de rencontrer dans une interview en profondeur un petit échantillon des acteurs concernés par l'insertion professionnelle. Cette rencontre devrait permettre d'étudier l'implication des acteurs.

Les résultats obtenus auprès des acteurs et de l'étude du marché du travail devraient servir de fondement aux guides pédagogiques qui sont une mesure importante d'insertion professionnelle. En effet, des organismes comme l'OCDE, la CEE, l'ONU reviennent inlassablement sur la nécessité d'obtenir et de transmettre auprès des étudiants finissants des informations et des connaissances sur le marché du travail, non seulement sur les débouchés qui ne sont qu'une partie de l'insertion, mais aussi sur le contenu des postes de travail dans leurs composantes quotidiennes et dans leurs perspectives.

Certaines critiques ont pu dire que le fossé qui sépare l'école de la vie active se transforme parfois en abîme tant les élèves ignorent tout des réalités de la vie professionnelle ou s'en font une idée erronée ou entretiennent des espoirs sans fondement. Si l'information sur les possibilités de formation (éducation des adultes, éducation continue, éducation permanente, perfectionnement, etc.) relève surtout de l'orientation, celle sur les conditions de travail, le développement technologique, le syndicalisme ressortit de l'insertion professionnelle.

Nous ne prétendons pas que cette mesure d'insertion professionnelle réglera le problème de chômage chez les finissants du secondaire professionnel ce qui relève d'une intervention macro-économique. Nous partons du postulat qu'une meilleure connaissance et du même coup, une meilleure compréhension de certains aspects du fonctionnement de la société industrielle avancée pour ceux qui y vivent permet une meilleure coopération et une meilleure contribution critique à son développement. Nos guides pédagogiques se veulent des instruments d'apprentissage non pas des normes et des valeurs dominantes, mais bien plutôt une incitation à l'approche critique du marché du travail, du développement technologique et du syndicalisme. L'objectif premier n'est donc pas lié exclusivement aux problèmes conjoncturels de l'emploi et du chômage, car la formation professionnelle quelqu'en soit l'orientation et la qualité ne sera jamais créatrice d'emploi. Nous visons surtout à préparer les jeunes finissants du secondaire professionnel à être des acteurs économiques et sociaux actifs, dans un monde où le développement technologique et la compétition internationale exigent une haute qualification individuelle et collective.

Le contenu des guides pédagogiques doit partir des activités de travail des jeunes pour à la fois les décrire et les analyser. Autrement dit, l'école doit exploiter les acquis des jeunes travailleurs. A ce titre, nous devons analyser le genre d'occupation exercé par les jeunes finissants du secondaire professionnel, les attentes des étudiants du professionnel, les attentes des employeurs et les attitudes des enseignants. Ainsi, la connaissance de situation de travail, de métiers et de modes de travail différents, l'analyse des formes d'organisation du travail permettra aux jeunes une insertion professionnelle plus "facile".

L'adoption des guides pédagogiques s'inspire de la "career education" aux USA ou de l'"arbeilslehre" en Allemagne et signifie que les élèves de l'enseignement secondaire professionnel apprennent, dans le cadre de leurs cours obligatoires, à connaître les exigences des divers métiers, les diverses modalités d'organisation des entreprises, les conséquences pour les travailleurs de la législation et des règlements de sécurité, le rôle des syndicats, etc. Il semble que ce type de formation donne des résultats positifs:

> en général, les élèves qui ont suivi les cours de préparation à l'emploi sont mieux informés sur la vie professionnelle, ont une attitude plus positive et plus mûre à l'égard du travail et de leur avenir professionnel, connaissent mieux le monde du travail et se montrent plus réalistes dans leurs projets de carrière. 1

---

1 T. ENDERLEIN, A Review of Career Education Evaluation Studies, Washington, D.C., 1976.

Nos rencontres avec les enseignants du professionnel permettent de constater un manque de connaissances théoriques et pratiques du marché du travail, du développement technologique et du développement du syndicalisme. Même si plusieurs d'entre eux proviennent directement du marché du travail, il semble que l'école les a homogénéisé et que l'éloignement de l'entreprise leur a fait développer des stéréotypes à l'égard de ce marché et de ses composantes. D'autre part, la pénurie du matériel didactique sur le développement technologique et le syndicalisme ne facilite pas l'information autant des enseignants que des étudiants. Et, pourtant, l'enseignant joue un rôle important auprès de l'élève dans sa perception et son analyse du marché du travail. Bien souvent, le seul contact, sauf par l'intermédiaire de ces parents, que l'élève a du marché du travail provient de ce que le professeur lui a communiqué. Pour cette raison, il semble majeur de fournir à l'enseignant des informations récentes sur la marché du travail, le développement technologique et le syndicalisme.

APPENDICE A

Questionnaire

Les professeurs de l'enseignement secondaire professionnel
et le monde du travail

Introduction

Le présent questionnaire vous offre l'occasion d'exprimer ce que vous pensez du lien entre l'enseignement professionnel et certains aspects du monde du travail.

Le questionnaire comprend trois parties:

- dans la première, nous cherchons à connaître certains traits qui vous caractérisent comme enseignant ou enseignante et d'autres qui précisent les particularités de votre tâche actuelle.
- dans la deuxième partie nous essayons de situer votre choix de carrière, votre satisfaction au travail et le perfectionnement des maîtres dispensé par l'université.
- dans la troisième partie nous tentons de connaître votre accord ou désaccord avec une série d'énoncés sur le travail, le marché du travail, le syndicalisme et le changement technologique.

Certaines questions pourront vous sembler identiques; répondez-y de votre mieux et ne revenez pas sur des questions auxquelles vous avez déjà répondu. Répondez plutôt aux questions, les unes à la suite des autres.

Nous vous remercions d'avoir accepté de participer à cette importante recherche. Si vous avez des commentaires, communiquez avec les responsables de la recherche.

Directives générales:

1- Choisissez la réponse qui convient le mieux à votre situation en encerclant le chiffre à la droite de l'énoncé.

exemple: quel est votre sexe?

masculin 1

féminin (2)

2- Ne donnez qu'une seule réponse par question: nous serons dans l'obligation de rejetter toutes questions comportant plus d'une réponse.

3- Ne vous occupez pas des chiffres déjà inscrits du côté droit de la page, ils serviront à compiler vos réponses au moyen d'un ordinateur.

1- Informations biographiques

		Ne pas écrire dans cette colonne (11)
1- Quel est votre sexe?		
- Masculin	1	
- Féminin	2	
2- Quel est votre âge?		(12)
- moins de 20 ans	1	
- 20 à 25 ans	2	
- 26 à 30 ans	3	
- 31 à 35 ans	4	
- 36 à 40 ans	5	
- 41 à 45 ans	6	
- 46 à 50 ans	7	
- 51 ans et plus	8	
3- Quel est votre statut civil?		(13)
- célibataire	1	
- marié(e)	2	
- veuf(ve)	3	
- divorcé(e)	4	
- séparé(e)	5	
- union libre	6	
4- Combien avez-vous d'enfants entièrement à charge?		(14)
- aucun enfant	1	
- 1 ou 2 enfant(s)	2	
- 3 ou 4 enfants	3	
- 5 ou 6 enfants	4	
- 7 ou 8 enfants	5	
- 9 enfants ou plus	6	
5- Souhaiteriez-vous que votre (vos) enfant(s) fréquente(nt) l'école jusqu'à la fin...		(15)
- du cours primaire	1	
- du cours secondaire	2	
- du CEGEP	3	
- du baccalauréat	4	
- de la maîtrise	5	
- du doctorat	6	

Ne pas écrire dans cette colonne

6- Quelle est la dernière année scolaire complétée par votre mère? (16-17)

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13
14 15 16 17 18 et plus

7- Quelle est la dernière année scolaire complétée par votre père? (18-19)

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13
14 15 16 17 18 et plus

8- En vous référant à la liste ci-dessous, quelle est la catégorie qui se rapproche le plus de l'occupation que votre père a exercée la majeure partie de sa vie active? (20-21)

- Travail technique (dessinateur, arpenteur, technicien dentiste ou médical, informaticien, etc.) 1
- Ouvrier spécialisé ou contremaître (boulanger, menuisier, électricien, mécanicien, contremaître dans une usine, etc.) 2
- Directeur ou administrateur (manufacturier, directeur d'une grande entreprise, banquier, financier, etc.) 3
- Gérant (gérant des ventes, de magasin, de bureau, superviseur dans une manufacture, d'une banque, etc.) 4
- Propriétaire (d'une petite entreprise, grossiste, détaillant, entrepreneur d'un restaurant, etc.) 5
- Ouvrier semi-spécialisé (opérateur de machine dans une usine, chauffeur de camion, d'autobus, etc.) 6
- Service (concierge, garçon de table, etc.) ... 7
- Service de protection (policier, détective, pompier, soldat, etc.) 8
- Travail de bureau (caissier dans une banque, secrétaire, teneur de livre, commis-vendeur, commis de bureau, facteur, messager, etc.) ... 9
- Représentant de commerce (agent immobilier, courtier d'assurance, représentant de manufacture, etc.) 10
- Propriétaire ou gérant de ferme 11
- Employé de ferme 12
- Ouvrier ou manoeuvre (journalier, mineur, débardeur, bûcheron, etc.) 13
- Professionnel (comptable agréé, dentiste, médecin, ingénieur, professeur d'université, avocat, etc.) 14

Ne pas écrire dans cette colonne

- Autre travail professionnel (artiste, bibliothécaire, travailleur social, infirmier, enseignant au primaire ou secondaire, etc.) 15

9- Est-ce que votre mère travaille (ou a travaillé) à l'extérieur de la maison la majeure partie de sa vie active? (22)

- Oui, à temps plein 1
- Oui, à temps partiel 2
- Non (passez à la question 11) 3

10- Si oui, en vous référant à la liste ci-dessous, quelle est la catégorie qui se rapproche le plus de l'occupation que votre mère a exercée la majeure partie de sa vie active? (23-24)

- Travail technique (dessinatrice, arpenteur, technicienne dentiste ou médical, informaticienne, etc.) 1
- Ouvrière spécialisée ou contremaître (boulangère, menuisier, électricienne, mécanicienne, contremaître dans une usine, etc.) 2
- Directrice ou administratrice (manufacturière, directrice d'une grande entreprise, banquière, financière, etc.) 3
- Gérante (gérante des ventes, de magasin, de bureau, superviseur dans une manufacture, d'une banque, etc.) 4
- Propriétaire (d'une petite entreprise, grossiste, détaillante, entrepreneuse d'un restaurant, etc.) 5
- Ouvrière semi-spécialisée (opératrice de machine dans une usine, chauffeuse de camion, d'autobus, etc.) 6
- Service, (concierge, fille de table, etc.) ... 7
- Service de protection (policière, détective, pompier, soldate, etc.) 8
- Travail de bureau (caissière dans une banque, secrétaire, teneuse de livre, commis-vendeuse, commis de bureau, facteur, messagère, etc.) .. 9
- Représentant de commerce (agent immobilier, courtière d'assurance, représentant de manufacture, etc.) 10
- Propriétaire ou gérante de ferme 11
- Employée de ferme 12
- Ouvrière ou manoeuvre (journalière, mineure, débardeur, bûcheronne, etc.) 13
- Professionnelle (comptable agréé, dentiste, médecin, ingénieur, professeur d'université, avocate, etc.) 14

Ne pas écrire dans cette colonne

- Autre travail professionnel (artiste, bibliothécaire, travailleuse sociale, infirmière, enseignante au primaire ou secondaire, etc.) 15

11- Quelle est la dernière année scolaire complétée par votre conjoint(e)? (25-26)

- Je suis célibataire 0

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13

14 15 16 17 18 et plus

12- Pouvez-vous affirmer que vos parents étaient favorables aux études prolongées pour leur(s) enfant(s)? (27)

- Tout à fait favorable 1
- Favorable 2
- Pas favorable 3
- Pas du tout favorable 4

13- Est-ce que vos parents vous encourageaient dans la poursuite de vos études dans votre adolescence? (28)

- M'encourageaient fortement 1
- M'encourageaient 2
- Ne m'encourageaient pas 3
- Ne m'encourageaient pas du tout 4

14- Combien d'années de scolarité vous sont reconnues par le Ministère de l'Education? (29)

- 14 ans 1
- 15 ans 2
- 16 ans 3
- 17 ans 4
- 18 ans 5
- 19 ans 6
- 20 ans 7

15- A quelle catégorie d'élèves dispensez-vous la majeure partie (plus de 50% de votre temps) de votre enseignement? (30)

- groupes homogènes faibles 1
- groupes homogènes moyens 2
- groupes homogènes forts 3
- groupes hétérogènes 4
- autres (préciser) 5

Ne pas écrire dans cette colonne

16- A quel genre de groupe(s) enseignez-vous? (31)

- groupes féminins 1
- groupes masculins 2
- groupes mixtes 3

17- Quel est votre statut d'enseignant présentement? (32)

- régulier temps complet 1
- régulier temps complet en disponibilité 2
- régulier temps partiel 3
- suppléant temps complet 4
- suppléant occasionnel 5

18- Quel est le nombre total de vos années d'expérience dans l'enseignement, en Estrie ou ailleurs, y compris l'année en cours? (33)

- moins d'un an 1
- de 1 à 3 ans 2
- de 4 à 6 ans 3
- de 7 à 9 ans 4
- de 10 à 14 ans 5
- de 15 à 19 ans 6
- de 20 à 24 ans 7
- de 25 à 29 ans 8
- 29 ans et plus 9

19- Avez-vous présentement un second emploi? (34)

- oui 1
- non 2

20- Dans quelle option enseignez-vous principalement? (35-36)

- Agro-technique 1
- Foresterie 2
- Service de la santé 3
- Meuble et construction 4
- Electrotechnique 5
- Hydrothermie 6
- Dessin technique 7
- Equipement motorisé 8
- Mécanique 9
- Alimentation 10
- Soins esthétiques 11
- Couture et habillement 12
- Protection et service du bâtiment 13
- Commerce et secrétariat 14
- Arts appliqués 15
- Imprimerie 16

Ne pas écrire dans cette colonne

21- Dans quel secteur enseignez-vous principalement? (37)

- professionnel long 1
- professionnel court 2
- autant dans l'un que dans l'autre 3

22- A combien d'élèves en moyenne (par groupe) enseignez-vous actuellement? (38)

- 9 élèves et moins 1
- 10 à 15 élèves 2
- 16 à 20 élèves 3
- 21 à 27 élèves 4
- 28 à 30 élèves 5
- 31 à 35 élèves 6
- 35 élèves et plus 7

23- A combien de groupes différents enseignez-vous cette année? (39)

- 1 groupe 1
- 2 groupes 2
- 3 groupes 3
- 4 groupes 4
- 5 groupes 5
- 6 à 15 groupes 6
- 16 à 20 groupes 7
- 21 à 25 groupes 8
- 26 groupes et plus 9

24- Combien de périodes d'enseignement devez-vous assumer hebdomadairement? (40)

- moins de 10 périodes 1
- 10 à 15 périodes 2
- 16 à 20 périodes 3
- 21 périodes et plus 4

25- Combien d'enseignants(es) du professionnel compte votre école? (41)

- moins de 10 1
- 11 à 20 2
- 21 à 30 3
- 31 à 40 4
- 41 à 60 5

Ne pas écrire dans cette colonne (42)

26- Combien de matières enseignez-vous?

- une seule 1
- deux 2
- trois 3
- plus de trois 4

27- Nous vous présentons ci-dessous une liste d'énoncés sur l'enseignement professionnel. Veuillez indiquer jusqu'à quel point vous êtes d'accord ou en désaccord avec chacun d'entre eux.

- Tout à fait d'accord (1) - Pas d'accord (3)
- D'accord (2) - Pas du tout d'accord (4)

- Les élèves du secondaire sont amenés à se spécialiser beaucoup trop jeunes	1 2 3 4	(43)
- J'ai le sentiment que, dans mon travail, je peux réellement mettre en valeur mes capacités intellectuelles	1 2 3 4	(44)
- Les programmes d'études du profesionnel devraient correspondre aux types d'intérêt et non pas aux niveaux d'intelligence des enfants	1 2 3 4	(45)
- Les élèves du secondaire professionnel ne seraient jamais capables de poursuivre des études universitaires	1 2 3 4	(46)
- Au secondaire professionnel, les élèves devraient avoir leur professeur de spécialité comme titulaire ..	1 2 3 4	(47)
- Dans mon école, il y a peu de contacts entre les professeurs du professionnel et ceux du général	1 2 3 4	(48)
- Les programmes d'études sont tels qu'ils ne permettent pas aux professeurs de consacrer assez de temps aux apprentissages que je juge important dans notre métier	1 2 3 4	(49)
- L'enseignement professionnel devrait jouir d'une pleine autonomie par rapport à l'enseignement général	1 2 3 4	(50)
- Le défi le plus important aujourd'hui, dans l'enseignement professionnel au secondaire, est de former des individus qui s'intégreront au marché du travail	1 2 3 4	(51)
- Le défi le plus important aujourd'hui, dans l'enseignement professionnel, est de former des individus qui auront une vision critique de la société industrielle	1 2 3 4	(52)

- Tout à fait d'accord (1)
- D'accord (2)
- Pas d'accord (3)
- Pas du tout d'accord (4)

		Ne pas écrire dans cette colonne
- Les élèves qui ont des problèmes de comportement devraient être envoyés dans des classes spéciales et pas nécessairement au professionnel	1 2 3 4	(53)
- Les enseignants du professionnel n'ont pas les connaissances et les compétences nécessaires pour s'occuper des élèves qui ont des problèmes de comportement	1 2 3 4	(54)
- Trop d'élèves du professionnel, à la sortie de l'école, sont incompétents dans leur spécialisation	1 2 3 4	(55)
- On accorde trop d'importance à la formation académique dans l'attribution des emplois sur le marché du travail	1 2 3 4	(56)
- Trop souvent, les élèves manifestent peu d'intérêt envers ce que je leur enseigne	1 2 3 4	(57)
- La motivation des élèves est vraiment déplorable	1 2 3 4	(58)
- Dans l'enseignement professionnel, il est très important que les élèves apprennent la discipline, le respect de l'autorité et l'ordre	1 2 3 4	(59)
- Souvent, les élèves du secondaire professionnel sont à l'école parce qu'on les force à y rester	1 2 3 4	(60)
- L'enseignement professionnel du secondaire ne sert qu'à former des ouvriers dociles	1 2 3 4	(61)
- Il est préférable que le professeur s'abstienne de discuter de questions politiques en classe	1 2 3 4	(62)
- Il est préférable que le professeur s'abstienne de discuter de questions syndicales en classe	1 2 3 4	(63)
- La possession d'un diplôme du secondaire professionnel est loin d'être la meilleure garantie de compétence sur le marché du travail	1 2 3 4	(64)
- Dans l'enseignement professionnel, les activités physiques et manuelles devraient être aussi importantes que les activités intellectuelles	1 2 3 4	(65)
- En général, les élèves de mon option travaillent suffisamment fort	1 2 3 4	(66)
- Il est parfois déprimant d'enseigner dans le secteur professionnel	1 2 3 4	(67)

- Tout à fait d'accord (1) - Pas d'accord (3)
- D'accord (2) - Pas du tout d'accord (4)

		Ne pas écrire dans cette colonne
- L'enseignant professionnel devrait faire prendre conscience aux élèves des intérêts de classe des travailleurs	1 2 3 4	(68)
- Il serait préférable d'accentuer la formation générale des élèves du secondaire professionnel	1 2 3 4	(69)
- L'école devrait être davantage un endroit où l'on apprend à penser par soi-même et même à remettre en question les idées de ses parents et de ses professeurs	1 2 3 4	(70)
- Toute proportion gardée, le secteur professionnel au secondaire recrute autant d'enfants de professionnels et d'industriels que d'enfants d'ouvriers et de journaliers	1 2 3 4	(71)
- L'acquisition d'un métier devrait se faire dans l'industrie car l'école sera toujours en retard face aux nouvelles techniques	1 2 3 4	(72)
- Il est plus important d'apprendre aux élèves à se débrouiller dans la vie que de leur enseigner un métier	1 2 3 4	(73)
- Seule une transformation radicale du système économique et politique peut solutionner les problèmes de l'enseignement professionnel	1 2 3 4	(74)
- Le travail manuel sera toujours dévalorisé par rapport au travail intellectuel	1 2 3 4	(75)
- Le professeur doit accorder une très grande importance à la discipline, au bon langage et à la tenue vestimentaire de l'élève	1 2 3 4	(76)
- Les professeurs du secondaire professionnel devrait faire tous les efforts nécessaires afin d'adapter leurs cours aux besoins du marché du travail	1 2 3 4	(77)

II- Carrière, perfectionnement et satisfaction au travail

A- Carrière

Ne pas écrire dans cette colonne

28- Si c'était à refaire, prendriez-vous la décision de devenir professeur? (78)

- non, certainement pas 1
- non, probablement pas 2
- je ne sais pas 3
- oui, probablement 4
- oui, certainement 5

29- Avez-vous exercé un ou d'autres emplois à temps complet avant d'enseigner? (79)

- non 1
- oui 2

30- Pendant combien d'années approximativement? (80)

- moins d'un an 1
- de 1 à 3 ans 2
- de 4 à 6 ans 3
- de 7 à 9 ans 4
- de 10 à 14 ans 5
- de 15 à 19 ans 6
- de 20 à 24 ans 7
- de 25 à 29 ans 8
- 29 ans et plus 9

31- Par rapport à votre emploi précédent, considérez-vous que l'enseignement: (2^{e} carte)

- Tout à fait d'accord (1) - Pas d'accord (3)
- D'accord (2) - Pas du tout d'accord (4)

- est plus prestigieux	1 2 3 4	(11)
- est plus fatiguant physiquement	1 2 3 4	(12)
- est plus fatiguant intellectuellement	1 2 3 4	(13)
- engendre plus de tension nerveuse ...	1 2 3 4	(14)
- est plus monotone	1 2 3 4	(15)
- permet d'avoir plus de temps libre ..	1 2 3 4	(16)
- est plus facile à combiner avec la vie familiale	1 2 3 4	(17)

Ne pas écrire dans cette colonne

32- Plusieurs professeurs font des projets pour les prochaines années, personnellement, si vous aviez le choix, lequel feriez-vous? (18)

- demeurer dans l'enseignement 1
- demeurer dans l'enseignement, mais avoir en plus une autre tâche rémunérée 2
- quitter l'enseignement pour occuper un poste au sein de l'administration scolaire 3
- quitter complètement le domaine de l'enseignement 4
- démarrer une petite entreprise dans mon secteur de spécialisation 5
- autres (précisez) 6

33- Seriez-vous intéressé par une occupation dont les conditions de travail seraient comparables à celles que vous avez maintenant dans un domaine autre que l'éducation? (19)

- Je serais fortement intéressé 1
- Je serais intéressé 2
- Je ne serais pas intéressé 3
- Je ne serais pas du tout intéressé 4

B- Perfectionnement

34- Dans quelle mesure les cours de perfectionnement que vous avez suivis à l'Université étaient-ils adéquats sur le plan des connaissances?

- Tout à fait adéquats (1) - Inadéquats (3)
- Adéquats (2) - Tout à fait inadéquats (4)

- Connaissances relatives à la matière enseignée	1 2 3 4	(20)
- Connaissances relatives aux aspects administratifs du système d'enseignement	1 2 3 4	(21)
- Connaissances relatives aux aspects sociaux, politiques et économiques de l'éducation	1 2 3 4	(22)
- Connaissances relatives aux processus d'apprentissage	1 2 3 4	(23)
- Connaissances relatives à la psychologie de l'adolescent	1 2 3 4	(24)
- Connaissances relatives au marché du travail	1 2 3 4	(25)
- Connaissances relatives au développement technologique	1 2 3 4	(26)

		Ne pas écrire dans cette colonne
- Tout à fait adéquats (1) - Inadéquats (3) - Adéquats (2) - Tout à fait inadéquats (4)		
- Connaissances relatives au syndicalisme dans votre domaine de spécialisation	1 2 3 4	(27)
- Connaissances relatives à la législation ouvrière	1 2 3 4	(28)

35- Dans quelle mesure les cours de perfectionnement que vous avez suivis à l'Université vous aident-ils dans chacun des aspects suivants de votre tâche?

- Beaucoup (1) - Peu (3) - Assez (2) - Très peu (4)		
- Pour la préparation de vos cours	1 2 3 4	(29)
- Pour la préparation de vos ateliers	1 2 3 4	(30)
- Pour le déroulement de vos cours	1 2 3 4	(31)
- Pour le déroulement de vos ateliers	1 2 3 4	(32)
- Pour l'animation des groupes d'élèves	1 2 3 4	(33)
- Pour régler les problèmes de discipline avec les élèves	1 2 3 4	(34)
- Pour l'aide aux élèves qui ont des difficultés d'apprentissage	1 2 3 4	(35)
- Pour la motivation des élèves	1 2 3 4	(36)
- Pour l'adaptation de votre enseignement aux caractéristiques socio-économiques de vos élèves	1 2 3 4	(37)
- Pour la compréhension des changements introduits dans les écoles	1 2 3 4	(38)
- Pour la compréhension des changements technologiques introduits dans votre métier	1 2 3 4	(39)
- Pour la compréhension du marché du travail dans votre domaine de formation	1 2 3 4	(40)
- Pour la compréhension de la législation ouvrière dans votre domaine de spécialisation	1 2 3 4	(41)

C- Satisfaction au travail

36- Jusqu'à quel point êtes-vous satisfait(e) de cet aspect de votre emploi?

					Ne pas écrire dans cette colonne
- Très satisfait (1)		- Peu satisfait (3)			
- Satisfait (2)		- Pas du tout satisfait (4)			
- de mes chances de promotion	1	2	3	4	(42)
- des avantages sociaux que me procure mon travail (fonds de pension, vacances, congés)	1	2	3	4	(43)
- des conditions physiques, propres à mon travail (espace, salle de repos, éclairage, bruit)	1	2	3	4	(44)
- de l'enseignement que je prodigue aux élèves	1	2	3	4	(45)
- des manuels dont je dispose pour assumer mon enseignement	1	2	3	4	(46)
- de l'estime que l'on me témoigne pour mon travail	1	2	3	4	(47)
- du salaire que je reçois compte tenu du travail que je fais	1	2	3	4	(48)
- de ma sécurité d'emploi	1	2	3	4	(49)
- de l'équipement technique sur lequel je peux compter pour assumer mon enseignement (appareil audio-visuel, matériel didactique, matériaux)	1	2	3	4	(50)
- de l'image du professeur de l'enseignement secondaire professionnel dans la société	1	2	3	4	(51)

III- Travail, marché du travail, syndicalisme et changement technologique

Répondez dans l'optique qu'un jeune vous demande si vous êtes d'accord avec ce qu'il a entendu à l'extérieur de l'école sur ...

A- Le travail en milieu ouvrier

37- Voici une série d'énoncés sur le travail, pourriez vous donner votre appréciation de chacun d'entre eux?

- Tout à fait d'accord (1)		- Pas d'accord (3)			
- D'accord (2)		- Pas du tout d'accord (4)			
- C'est en travaillant fort que l'on se forme le caractère	1	2	3	4	(52)
- Ceux qui travaillent à leur rythme sont des paresseux	1	2	3	4	(53)
- Les ouvriers(ères) sont généralement sous-payés pour le travail qu'ils font	1	2	3	4	(54)

- Tout à fait d'accord (1)
- D'accord (2)
- Pas d'accord (3)
- Pas du tout d'accord (4)

		Ne pas écrire dans cette colonne
- Certaines personnes sont trop payées et d'autres pas assez	1 2 3 4	(55)
- Les travailleurs(euses) ne choisissent pas les conditions dans lesquelles ils doivent exécuter leur travail	1 2 3 4	(56)
- Le rythme et l'horaire de travail, de même que les normes de production sont imposés sans que le travailleur(euse) puisse en discuter	1 2 3 4	(57)
- Les travailleurs(euses) peuvent effectuer des tâches plus complexes que celles qui leurs sont généralement attribuées	1 2 3 4	(58)
- Les travailleurs(euses) ont une attitude négative envers les employeurs	1 2 3 4	(59)
- Les travailleurs(euses) ont une attitude négative envers les syndicats	1 2 3 4	(60)
- Bien souvent, les travailleurs(euses) manquent de contrôle sur plusieurs éléments importants de leur travail	1 2 3 4	(61)
- Etre privé de son emploi c'est moins grave pour un(e) jeune que pour un(e) travailleur(euse) qui a charge de famille	1 2 3 4	(62)
- Le sentiment du travail bien fait a beaucoup d'importance	1 2 3 4	(63)
- Le travail à la chaîne sous-estime les capacités de la personne humaine	1 2 3 4	(64)
- C'est plus intéressant de travailler à son compte que de travailler pour les autres	1 2 3 4	(65)
- Je n'ai pas les informations nécessaires pour parler fréquemment avec les étudiants des débouchés sur le marché du travail dans mon secteur ..	1 2 3 4	(66)
- Je parle souvent avec les étudiants des qualités personnelles exigées par les patrons	1 2 3 4	(67)
- Les étudiants ne sont intéressés que par le salaire dans leur futur travail	1 2 3 4	(68)
- La formation académique des jeunes du professionnel est beaucoup trop longue compte tenu du genre de travail qu'on leur offre	1 2 3 4	(69)

- Tout à fait d'accord (1) - Pas d'accord (3)
- D'accord (2) - Pas du tout d'accord (4)

		Ne pas écrire dans cette colonne
- La formation académique devrait être orientée davantage vers les exigences du marché du travail	1 2 3 4	(70)
- Il est plus important de donner une bonne formation générale aux étudiants du professionnel que de leur montrer un métier qui débouche sur le chômage	1 2 3 4	(71)
- Le travail dans ma spécialisation est beaucoup moins intéressant qu'il l'était dans le passé	1 2 3 4	(72)
- Le travail payé à la pièce rend les travailleurs plus efficaces	1 2 3 4	(73)

B- Marché du travail

38- Pourriez-vous donner votre appréciation des énoncés suivants sur le marché du travail?

- Tout à fait d'accord (1) - Pas d'accord (3)
- D'accord (2) - Pas du tout d'accord (4)

- Le défi le plus important c'est de former des jeunes qui s'intègreront au marché du travail	1 2 3 4	(74)
- L'enseignant(e) a à sa disposition du matériel scolaire (outils pédagogiques) lui permettant d'informer convenablement les jeunes sur le marché du travail local et régional	1 2 3 4	(75)
- Les programmes de l'enseignement professionnel devraient être élaborés en collaboration avec des associations patronales	1 2 3 4	(76)
- L'enseignement professionnel devrait faire prendre conscience aux élèves des intérêts complémentaires entre les travailleurs(euses) et les patrons	1 2 3 4	(77)
- Les étudiants qui ne se trouvent pas d'emploi sur le marché du travail ne cherchent pas suffisamment	1 2 3 4	(78)
- Il faudrait enseigner aux étudiants(es) du professionnel comment rédiger une lettre de demande d'emploi	1 2 3 4	(79)
- Il faudrait enseigner aux étudiants(es) du professionnel comment se présenter lors d'une entrevue d'emploi	1 2 3 4	(80)

- Tout à fait d'accord (1)
- D'accord (2)
- Pas d'accord (3)
- Pas du tout d'accord (4)

		Ne pas écrire dans cette colonne
		(3e carte)
- Les étudiants(es) du professionnel devraient connaître ce qu'il y a dans un contrat de travail individuel ou dans une convention collective	1 2 3 4	(11)
- Une personne qui gagnerait le million à la loterie devrait arrêter de travailler	1 2 3 4	(12)
- Le travail est plus intéressant s'il offre des opportunités d'avancement	1 2 3 4	(13)
- On doit pouvoir se plaindre s'il y a des injustices dans son milieu de travail, sans crainte de représaille	1 2 3 4	(14)
- On devrait demander l'avis du (de la) travailleur(euse) lorsque les décisions patronales affectent son travail	1 2 3 4	(15)
- Les employeurs cherchent toujours à faire travailler plus fort leurs employé(e)s	1 2 3 4	(16)
- La plupart des employeurs croient que les profits sont plus importants que le bien-être des travailleurs(euses)	1 2 3 4	(17)
- Ce qui intéresse l'employeur c'est d'extraire le plus de travail possible de ses employés au salaire le plus bas possible	1 2 3 4	(18)
- C'est normal que la sécurité au travail puisse être échangée contre une prime au travail dangereux	1 2 3 4	(19)
- Comme chaque personne est différente, créer un poste de travail qui convient à tout le mondo est une stupidité	1 2 3 4	(20)
- De nombreuses maladies et de nombreux accidents sont imputables à des milieux de travail dangereux	1 2 3 4	(21)
- Les étudiants(es) ont une très bonne idée de ce qui les attend sur le marché du travail	1 2 3 4	(22)
- On invite assez souvent des gens de l'industrie à venir expliquer aux étudiants(es) le travail qui les attend sur le marché du travail	1 2 3 4	(23)
- On invite assez souvent des gens des syndicats à venir expliquer aux étudiants(es) les conditions de travail qui les attendent sur le marché du travail	1 2 3 4	(24)

- Tout à fait d'accord (1)
- D'accord (2)
- Pas d'accord (3)
- Pas du tout d'accord (4)

		Ne pas écrire dans cette colonne
- L'enseignement professionnel prépare l'étudiant(e) à avoir des attentes réalistes par rapport au monde du travail	1 2 3 4	(25)
- L'étudiant(e) qui est prêt à s'éloigner de sa région accroît ses chances de trouver un emploi	1 2 3 4	(26)
- Les finissants(es) du professionnel doivent s'attendre à exercer plusieurs "jobs" durant leur vie de travail	1 2 3 4	(27)
- Le taux de chômage est tellement élevé que ça décourage les finissants(es) à se chercher de l'ouvrage	1 2 3 4	(28)
- Fatigués de ne pas trouver d'emploi selon leurs qualifications, les jeunes acceptent n'importe quoi	1 2 3 4	(29)
- C'est difficile pour un enseignant(e) de maintenir des contacts étroits avec les entreprises de la région ...	1 2 3 4	(30)
- L'équipement utilisé dans les ateliers à l'école sera toujours en retard sur celui utilisé sur le marché du travail	1 2 3 4	(31)
- En général, les diplômés du professionnel sont capables d'effectuer des tâches beaucoup plus complexes que ce que les employeurs leur demande	1 2 3 4	(32)
- Si les étudiants du professionnel ne se trouvent pas de travail dans leur spécialité, c'est à cause de leur formation reçue à l'école	1 2 3 4	(33)
- Si les étudiants du professionnel ne se trouvent pas de travail dans leur spécialité, c'est parce qu'ils ne cherchent pas suffisamment	1 2 3 4	(34)
- Si les étudiants du professionnel ne se trouvent pas de travail dans leur spécialité, c'est à cause de la situation du chômage	1 2 3 4	(35)
- Plusieurs finissants du professionnel ne se cherchent pas de travail parce qu'ils ont peur de ne pas être capables d'effectuer convenablement le travail demandé	1 2 3 4	(36)
- L'école ne renseigne pas suffisamment les étudiants sur la situation du chômage dans leur spécialité	1 2 3 4	(37)

- Tout à fait d'accord (1) - Pas d'accord (3)
- D'accord (2) - Pas du tout d'accord (4)

Ne pas écrire dans cette colonne

- Le meilleur moyen pour un finissant de se trouver un emploi, c'est de fréquenter assidument les centres de main-d'oeuvre	1 2 3 4	(38)
- Les gros employeurs de finissants du professionnel sont les PME de la région	1 2 3 4	(39)
- Il est préférable pour un finissant du professionnel de travailler dans une PME que dans une grande multinationale	1 2 3 4	(40)
- Les étudiants(es) du professionnel sont destinés à exercer des métiers dont les conditions sont difficiles (tâches routinières, bas salaire, chômage fréquent)	1 2 3 4	(41)

C- Le syndicalisme

39- Pourriez-vous donner votre appréciation des énoncés suivants sur le syndicalisme?

- Tout à fait d'accord (1) - Pas d'accord (3)
- D'accord (2) - Pas du tout d'accord (4)

- Des représentants syndicaux devraient être invités à l'école pour expliquer aux étudiants(es) les services qu'un syndicat peut leur offrir comme futur travailleur	1 2 3 4	(42)
- Les étudiants(es) du secondaire professionnel devraient avoir un cours sur les lois ouvrières afin qu'ils puissent connaître leurs droits et obligations	1 2 3 4	(43)
- Les étudiants(es) du secondaire professionnel vont apprendre bien assez vite le rôle des syndicats lorsqu'ils commenceront à travailler, qu'il n'est pas nécessaire d'en parler à l'école	1 2 3 4	(44)
- Le contenu de la formation professionnelle au secondaire devrait être élaboré en collaboration avec des représentants syndicaux	1 2 3 4	(45)
- L'étude en classe des conditions de travail des ouvriers(ères) syndiqués(es) de la région serait un apport considérable à la connaissance de la réalité du travail en Estrie	1 2 3 4	(46)

- Tout à fait d'accord (1)
- D'accord (2)
- Pas d'accord (3)
- Pas du tout d'accord (4)

		Ne pas écrire dans cette colonne
- Les étudiants(es) devraient avoir l'occasion de discuter à l'école avec des gens en grève	1 2 3 4	(47)
- On devrait enseigner aux étudiants(es) du professionnel qu'il vaut mieux lutter pour l'amélioration des conditions de vie et de travail dans un syndicat que de vouloir devenir patron	1 2 3 4	(48)
- Le syndicalisme devrait être étudié au secondaire à partir des faits et du vécu des syndiqués(es), non à travers des préjugés	1 2 3 4	(49)
- Les syndicats devraient se limiter à défendre les intérêts de leurs membres	1 2 3 4	(50)
- Les syndicats exagèrent dans les demandes salariales	1 2 3 4	(51)
- Les travailleurs syndiqués sont trop payés par rapport à ceux qui ne le sont pas	1 2 3 4	(52)
- Il faudrait que le gouvernement favorise la syndicalisation de tous les travailleurs dans la société	1 2 3 4	(53)
- Les travailleurs en général ne s'occupent pas assez de leurs affaires syndicales	1 2 3 4	(54)
- Les syndicats devraient surtout travailler à améliorer le salaire des travailleurs	1 2 3 4	(55)
- Dans la période difficile que nous vivons présentement, les syndicats exagèrent dans leur demande salariale	1 2 3 4	(56)
- Les syndicats devraient travailler à augmenter le contrôle des travailleurs sur leur travail	1 2 3 4	(57)
- L'existence d'un syndicat sur les lieux de travail améliore généralement les conditions de vie et de travail	1 2 3 4	(58)
- Les étudiants du secondaire professionnel devrait avoir un cours sur le rôle des syndicats dans leur futur travail	1 2 3 4	(59)
- Les syndicats ouvriers n'ont pas leur place dans l'école pour expliquer aux jeunes la réalité du travail	1 2 3 4	(60)

D- Changement technologique

40- Pourriez-vous donner votre appréciation des énoncés suivants sur le développement technologique?

- Tout à fait d'accord (1)
- D'accord (2)
- Pas d'accord (3)
- Pas du tout d'accord (4)

		Ne pas écrire dans cette colonne
- Il faudrait parler davantage à l'école de l'influence du développement technologique sur les "jobs" que les étudiants seront appelés à occuper	1 2 3 4	(61)
- Le travail est tellement automatisé dans mon domaine de spécialisation qu'on a presque plus besoin d'être humain dans le travail, mais plutôt des robots	1 2 3 4	(62)
- Les travailleurs ne participent pas assez à la planification de l'automation de leur usine	1 2 3 4	(63)
- En général, les diplômés du secondaire professionnel sont capables d'effectuer des tâches beaucoup plus complexes que ce que les employeurs leur demande	1 2 3 4	(64)
- Les étudiants ne sont pas conscients de l'importance du développement technologique	1 2 3 4	(65)
- Le développement technologique n'a pas beaucoup d'influence sur le chômage	1 2 3 4	(66)
- Le progrès technique a rendu de nombreux travaux parcellaires, monotones et dépersonnalisés	1 2 3 4	(67)
- Les enseignant(e)s du professionnel connaissent peu l'influence des changements technologiques sur les emplois que les étudiants seront appelés à occuper	1 2 3 4	(68)
- La technique se développe tellement vite que l'école n'arrive pas à s'adapter aux transformations des métiers	1 2 3 4	(69)
- Les enseignant(e)s devraient informer les jeunes que l'automation réduit les compétences nécessaires pour exercer certains métiers liés à la formation du secondaire professionnel	1 2 3 4	(70)
- Beaucoup de finissants(es) iront travailler dans des PME qui ne sont pas encore automatisées	1 2 3 4	(71)

		Ne pas écrire dans cette colonne
- Tout à fait d'accord (1) - Pas d'accord (3) - D'accord (2) - Pas du tout d'accord (4)		
- Il faut encourager l'étudiant(e) à apprendre un métier malgré la tendance à l'automatisation des postes de travail	1 2 3 4	(72)
- Les étudiants(es) sont susceptibles de connaître dans l'avenir un chômage technologique très élevé	1 2 3 4	(73)
- L'enseignant(e) du professionnel devrait inviter des représentants des milieux patronaux et syndicaux pour discuter avec les étudiants(es) des effets des changements technologiques	1 2 3 4	(74)

Si vous avez des commentaires ou des questions ou des critiques concernant la recherche ou le questionnaire, n'hésitez pas à les écrire.

MERCI DE VOTRE COLLABORATION.

APPENDICE B

Les réalisations importantes

Nous ne présentons dans cet appendice que les principaux travaux qui ont été effectués au CRO sur l'insertion professionnelle des étudiants du secondaire professionnel.

PUBLICATIONS ET COMMUNICATIONS

BENGLE, N. et C. LAFLAMME, "L'inévitable rupture entre l'information scolaire et professionnelle et le marché du travail", Revue des sciences de l'éducation, vol. V, no 3, 1979.

BENGLE, N. et C. LAFLAMME, "L'intégration sur le marché du travail et la formation professionnelle au secondaire", à paraître dans le prochain numéro de la Revue des sciences de l'éducation.

BENGLE, N. et C. LAFLAMME, "La formation professionnelle au secondaire et les conseillers d'orientation", Communication au Colloque provincial des Conseillers d'Orientation scolaire et professionnelle du Québec, Université de Sherbrooke, mai 1982.

LAFLAMME, C., "L'enseignement professionnel pour les "inégaux"!", Conférence pour le VIIIième Colloque interdisciplinaire de la Société de philosophie du Québec, Université de Sherbrooke, octobre 1982, en préparation.

LAFLAMME, C., "L'orientation, la prédiction et le marché du travail", Conférence, Cegep de St-Jérôme, novembre 1981.

LAFLAMME, C., "Des valeurs à l'idéologie des étudiants du secondaire professionnel" soumis à la revue française L'orientation scolaire et professionnelle.

LAFLAMME, C. et N. BENGLE, "L'insertion professionnelle et les étudiants du secondaire professionnel", en préparation.

LAFLAMME, C. et N. BENGLE, "L'intégration sur le marché du travail et la formation professionnelle au secondaire", Atelier Congrès de l'association québécoise de l'information scolaire et professionnelle, Montréal, juin 1981.

THESES

GEOFFROY, M., Les conseillers d'orientation et leurs perceptions des étudiants du secondaire professionnel long, thèse de maîtrise, Université de Sherbrooke, Faculté d'éducation, décembre 1981.

SAVARD, R., Pour une définition circonstancielle de l'insertion professionnelle, Thèse de maîtrise en rédaction, Université de Sherbrooke, Faculté d'éducation, mars 1983.

VALLERAND, C., Système de valeurs de travail des étudiants du secondaire professionnel, Thèse de maîtrise, Université de Sherbrooke, Faculté d'éducation, juin 1981.

SEMINAIRES, COURS, RENCONTRES

Un séminaire d'une journée avec des enseignants du secondaire professionnel sur le monde du travail qui attend leurs finissants.

Un cours sur le syndicalisme est présentement donné par des membres de l'équipe de recherche aux professeurs de l'enseignement professionnel inscrient au programme du PPMEP. Ce cours s'inscrit dans le cadre de notre recherche par son orientation et son contenu. Il est pour nous l'occasion de discuter et d'échanger avec les enseignants du professionnel sur le syndicalisme.

Lors d'une mission en France, nous avons pu rencontrer des groupes de recherches sur l'enseignement et l'insertion professionnel. Ces groupes appartenaient aux universités de Paris, Toulouse, Aix-en-Province, Grenoble, Strasbourg, Nancy, Bruxelles, Liège et Namur. Ces rencontres ont été particulièrement fructueuses au niveau théorique et pratique. Par exemple, l'échange avec le groupe de chercheurs du Laboratoire d'économie et de sociologie du travail de l'Université d'Aix-en-Province nous

a fait connaître un cadre théorique nouveau sur la relation école - marché du travail. D'autre part, tous les chercheurs rencontrés étaient unanimes à reconnaître l'importance, l'utilité voire l'originalité de faire des guides pédagogiques à l'usage des enseignants du professionnel sur le développement technologique, le marché du travail et le syndicalisme.

DOCUMENTS DU CRO

BISSON, G., "Evolution de la clientèle du secondaire professionnel court depuis 10 ans", Université de Sherbrooke, Collectif de recherche sur les occupations, janvier 1981.

BISSON, G., "Evolution de la clientèle du secondaire professionnel long depuis 10 ans", Université de Sherbrooke, Collectif de recherche sur les occupations, mars 1981.

BISSON, G., "Evolution de la clientèle scolaire au secondaire depuis 10 ans", Université de Sherbrooke, Collectif de recherche sur les occupations, novembre 1980.

BISSON, G., "Où va l'enseignement secondaire professionnel", Université de Sherbrooke, Collectif de recherche sur les occupations, mai 1981.

BRIERE, D., "Attitudes des enseignants du secondaire professionnel à l'égard du syndicalisme, de la politique: analyse secondaire de Les enseignantes et enseignants du Québec", Université de Sherbrooke, Collectif de recherche sur les occupations, décembre 1981.

PAIEMENT, N., "Bibliographie sur l'insertion professionnelle", Université de Sherbrooke, Collectif de recherche sur les occupations, mai 1982.

PAIEMENT, N., "L'insertion professionnelle: une première définition et quelques applications dans différents pays", Université de Sherbrooke, Collectif de recherche sur les occupations, février 1982.

PAIEMENT, N., "Résumé de lecture sur le syndicalisme", Université de Sherbrooke, Collectif de recherche sur les occupations, mars 1982.

SAUVE, J.P., "Critères d'embauche dans les PME de l'estrie", Université de Sherbrooke, Collectif de recherche sur les occupations, décembre 1980.

SAUVE, J.P., "Répartition provinciale de la formation au secondaire professionnel", Université de Sherbrooke, Collectif de recherche sur les occupations, mars 1981.

SAUVE, J.P., "Relevés de lecture sur la formation professionnelle et le changement technologique", Université de Sherbrooke, Collectif de recherche sur les occupations, mai 1981.

BIBLIOGRAPHIE

ACKLER, M.H., GOLDMAN, T.J. (1967). Planned and unplanned aspects of occupational choices by youth: development of an instrument for measuring occupational information. University of Oregon: Eugene. Mimeographed report.

AFFICHARD, J. (1976). "Bilan de l'emploi par profession". Enoncée et statistique. Nos 81-82.

AHMAD, S. (1978). The theory of Technical change. Ontario: Department of Economics, Mc Master University.

A.S.O.P.E. (1974). Analyse descriptive des données de la première ceuillette (1972): les étudiants. Les cahiers d'A.S.O.P.E., vol. I, Québec: Université Laval; Montréal: Université de Montréal.

BACHER, F., BARBE, A., FOURTIER, J.C. (1980). "Enquête sur les attitudes d'élèves au début du second cycle secondaire". Orientation scolaire et professionnelle. Vol. 9, no 1, pp. 3-31.

BACHMAN, J.G., GREEN, S., WIRTANEN, I.D. (1971). Droping out-problem or symptom. Youth in transition, vol. 3. Ann-Arbor, Michigan: Institute for social research, University of Michigan.

BALLION, K. (1974). Etude des conséquences de l'échec scolaire sur le devenir socio-professionnel dans les milieux favorisés. Paris: C.N.R.S.-E.P.H.E.

BALLION, R. (1977). L'argent et l'école. Paris: Pernoud/ stock.

BALZAS, G., FAGUER, J.P. (1979) "Jeunes à tout faire et petit patronat en déclin". Actes de la recherche en Sciences sociales. Nos 26-27.

BAROIN, D. (1980). Transformation des politiques internes de gestion de la main-d'oeuvre et segmentation du marché du travail. Colloque de Dourdan.

BARRON, J. CURNOW, R. The Future with Micro electronics: Forecasting the Effects of Information Technology. England: Frances Pinter.

BARTOL, K.M. (1981). "Vocational Behavior and Career Development, 1980: A Review". Journal of Vocational Behavior. No 19, pp. 123-162.

BARTON, P.E. (1980). Between two worlds - Youth transition from school to work. Research on Youth employement and employability development. Washington: Office of Youth programs.

BAZELLI, J.P. (1977). "Les sorties du système scolaire". Economie et statistique. No 92.

BEACHAM, R.M. (1980). "Factors influencing intrinsec, extrinsec and general job satisfaction of 1973 graduates of Manhattan area vocational technical school". Dissertation Abstracts. Février. Kansas State University.

BEAULE, S. (1976). Guide des cours et des carrières. Québec: Guérin.

BEAULIEU, P.E. (1975). Les classes sociales au secondaire. Université de Montréal: Département de sociologie; thèse de maîtrise.

BELANGER, P.W., HARVEY, V. (1978). "Besoins des étudiants ou de la société? Un faux dilemme". L'Orientation professionnelle. Vol. 14, no 1, pp. 89-103.

BELL, D. (1973). The coming of the Post-Industrial Society: A Venture in Social Forecasting. New-York: Basic Books.

BELZILE, B., LAROUCHE, V. (1975). "Facteurs affectant l'offre de travail: les personnes à faible revenu". Relations industrielles. Vol. 30, no 2, pp. 139-165.

BERG, I. (1970). Education and Jobs: The great training Robbery. Harmondsworth: Penquin Books.

BERNIER, L. (1978). "L'impact de la scolarisation post-secondaire sur les représentations sociales des jeunes Québécois". Revue des sciences de l'éducation. Vol. IV, no 1, pp. 81-104.

BERNIER, L. (1980). Génération, maturation et conjoncture: une étude des changements d'attitudes dans le Québec des années 1970. Les cahiers d'A.S.O.P.E., vol. X. Québec: Université Laval; Montréal: Université de Montréal.

BERNOUX, P. (1979). "La résistance ouvrière à la rationalisation: la réappropriation du travail". Sociologie du travail. No 1, pp. 76-90.

BETCHERMAN, G. (1980). Skill and shortages: a Summary Guide to the Findings of the Human Ressources Survey. Ottawa: Economic Council of Canada.

BHALLA, A.S. (1975). Technology and Employment in Industry; a Case Study Approachs. Geneva: International Labour Office.

BLAU, P., DUNCAN, O.D. (1967). The american occupational structure. New-York: John Wiley and sons.

BLAUG, M. (1971). "La signification de la corrélation éducation-salaire". Revue Economique. No 6.

BLUM, A. (1970). "Technology and Unemployment: a Comparative Study". Relations Industrielles. Vol. 25, no 3, pp. 485-506.

BOLTANSKI, L. (1972). "L'espace positionnel, multiplicité des positions institutionnelles et habitus des classes". Revue française de sociologie. Vol. XIV, pp. 3-36.

BORDUA, D.J. (1960). "Educationnal aspirations and parental stress on college". Social Forces. No 38, pp. 262-269.

BOUDON, R. (1973). L'inégalité des chances. La mobilité sociale dans les sociétés industrielles. Paris: A. Colin.

BOUDON, R. (1974). Mieux comprendre la relation éducation-égalité en France. Paris: O.C.D.E.

BOUDON, R. (1977). Effets pervers et ordre social. Paris: PUF.

BOUDON, R., LAGNEAU, J. (1980). "L'inégalité des chances devant l'enseignement en Europe Occidentale". Perspectives. Vol. X, no 2, pp. 196-204.

BOURDIEU, P., PASSERON, J.C. (1964). Les héritiers: les étudiants et la culture. Paris: Minuit.

BOURDIEU, P., PASSERON, J.C. (1970). La reproduction. Paris: Minuit.

BOURDIEU, P. (1971). "Reproduction culturelle et reproduction sociale". Information sur les sciences sociales. Vol. 10, no 2, pp. 45-79.

BOURDIEU, P. (1976). "La production de l'idéologie dominante". Actes de la recherche en sciences sociales. Vol. 2, nos 2-3.

BOUTIN, A. (1979). L'éducation malade de la formation professionnelle. Paris: Casterman.

BRAVERMAN, H. (1974). Labor and monopoly Capital: The degradation of Work in the twentieth Century. New-York: Monthly Review Press.

BRETON, R. (1972). Le rôle de l'école et de la société dans le choix d'une carrière chez la jeunesse canadienne. Une étude auprès des étudiants du secondaire. Ottawa: Gouvernement du Canada. Ministère de la main-d'oeuvre et de l'immigration.

BROWN, D. (1970). Student's vocational choices: A review and critique. Boston: Houghton Mifflin.

CAPDEVIELLE, Y., GRAPIN, P. (1976). "L'insertion professsionnelle à la sortie du système scolaire: quelques exemples sur la période récente". Economie et statistique. Nos 81-82.

CARROTHERS, A.W.R., (1979). Report of the Commission of Inquiry into Redundancies and Lay-Offs. Ottawa: Ministère des approvisionnements et services.

CARTER, M. (1966). Into work. Baltimore: Penguin Books.

C.E.D.E.F.O.P. (1977). Le chômage des jeunes et la formation professionnelle. Berlin: Zandvoort.

CENTRALE DE L'ENSEIGNEMENT DU QUEBEC (1978). Pour une école de masse à bâtir maintenant. Proposition d'école. Document reçu par le 26ième Congrès de la Centrale de l'enseignement du Québec. Ste-Foy: CEQ, service des communications.

C.E.R.E.Q. (1972). Les emplois des jeunes de 17 ans. Paris: La documentation française.

C.E.R.E.Q. (1975). "L'accès aux emplois industriels. (Effets de l'aménagement régional: FOS - Etang de Berre-Marseille)". La Documentation française. No 9.

C.E.R.E.Q. (1976). Comparaison internationale des appareils de formation dans les pays industriels. Paris.

C.E.R.E.Q. (1976). Planification de l'éducation et prévisions d'emplois; l'enjeu d'un débat. Paris.

CEZARD, M. (1979). "Qualification ouvrière en question". Economie et Statistique. pp. 15-36.

CHERNS, A. (1978). "Automation, How it may affect the Quality of Life". New Scientist. Vol. 28, no 1106, pp. 653-655.

CHERNS, A.B. (1980). "Quelques spéculations sur le développement de la micro-électronique et ses conséquences sociales". Revue internationale du travail. Vol. 119, no 6, pp. 761-780.

CHOL, Y. (1977). Les jeunes face à l'emploi et à la formation. AFPA.

CLEMENT, R. (1977). La formation professionnelle, le chômage des jeunes et la transition entre l'école et le monde du travail. Berlin: C.E.D.E.F.O.P.

COCKROFT, D. (1980). "L'évolution technique et l'emploi dans les bureaux". Revue internationale du travail. Vol. 119, no 6, pp. 741-760.

COESMAN, R. (1975). La relation entre l'interaction et le prestige des professeurs de divers secteurs de l'enseignement secondaire. Ottawa: Université d'Ottawa.

COLEMAN, J.S. (1961). The adolescent society. The social life of the teenager and its impact on education. New-York: Free Press of Glencoe.

COLEMAN, J.S. et al. (1974). Youth transition to adulthood. Report of the panel on Youth of the President's science Advisory commitee. Chicago: University of Chicago Press.

COMITE REGIONAL DE L'ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL (1979). Situation du professionnel court, région 03.

COMMISSARIAT GENERAL DU PLAN (1978). Qualification du travail: De quoi parle-t-on. Paris: La Documentation française.

COMMISSION DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE (1978). L'éducation à l'école secondaire. Rapport présenté au Conseil supérieur de l'éducation, en vue du rapport de 1977-1978 sur l'état et les besoins de l'éducation.

COMMISSION DES ECOLES CATHOLIQUES DE MONTREAL (1975). L'abandon scolaire au secondaire. Montréal: Commission des écoles catholiques de Montréal, division des Services spéciaux.

COMMISSION DES ECOLES CATHOLIQUES DE MONTREAL (1978). Ecole polyvalente et inadaptation. Une étude des effets de l'organisation scolaire au début du secondaire. Document préparé par Manuel Crespo et Monique Cournoyer. Montréal: Commission des écoles catholiques de Montréal, service des Etudes, division des Services spéciaux.

COMMISSION DES ECOLES CATHOLIQUES DE MONTREAL (1979). "L'école c'est pas la vraie vie" ou "C'est mieux d'en savoir plus que pas assez". Une étude des attentes des étudiants face à l'école secondaire. Document préparé par Monique Cournoyer. Montréal: Commission des écoles catholiques de Montréal, service de l'Adaptation.

CONSEIL DE L'EUROPE (1980). Troisième séminaire d'enseignants du Conseil de l'Europe sur "L'école et le monde du travail". Strasbourg: Conseil de la Coopération Culturelle.

CONSEIL ECONOMIQUE DU CANADA (1976). Des travailleurs et des emplois. Une étude du marché du travail au Canada. Ottawa: Information-Canada.

CONSEIL SCOLAIRE DE L'ILE DE MONTREAL (1978). Rapport du comité de coordination de l'enseignement professionnel sur l'éducation technologique. Montréal.

COOLEY, M. (1980). "Computerization - Taylor's Latest Disguise". Economic and Industrial Democracy. Vol. 1, no 4, pp. 523-539.

CORMIER, R.A., LESSARD, C., VALOIS, P. (1979). Les enseignantes et enseignants du Québec; une étude socio-pédagogique. Québec: Ministère de l'Education.

COUCTOUX, M. (1974). L'analyse des emplois et des formations de niveau supérieur. Paris: C.E.R.E.Q.

CROWDER, B.N. (1980). "Perceptions of selected employers of the acceptability and accessability of entry-level employees who graduated from high school vocational education programs in south western Ohio". Dissertation Abstracts. September. University of Cincinnati.

C.S.R. BLAINVILLE-DEUX-MONTAGNES (1978). Dossier secondaire court.

C.S.R. DE L'OUTAOUAIS (1976). Secondaire court, enseignement professionnel. Hull: Direction des services à l'enseignement.

C.S. DES LAURENTIDES (1977). Document de travail sur l'enseignement professionnel court.

CUNNINGHAM, D.L. (1980). "Sex-robe attitudes of vocational educators in Missouri secondary schools". Dissertation Abstracts. November. University of Missouri-Columbia.

DAOUST, G., AMYOT,P., FORTIN, A., HARVEY, P. (1978). Education et travail. Un projet d'éducation pour le Québec d'aujourd'hui. Montréal: HMH.

DARCY, R.L. (1968). An experimental junior high school course in occupationnal opportunities and labor market process. Final Report. Ohio: Athens University, Center for economic education.

DAVIDSON, W.L. (1980). "How to develop and conduct successful employe attitude surveys". Personnel Psychology. No 1, pp. 180-182.

DEFLEUR, L.B. (1966). "Assessing occupational knowledge in young children". Sociological Inquiry. No 36, pp. 98-115.

DEFLEUR, L.B., MENKE, B.A. (1975). "Learning about the labor force: Occupational Knowledge among high school males". Sociology of Education. No 48, pp. 324-345.

DELCOURT, C. (1970). "Les jeunes dans la vie active". Economie et statistique. No 18.

DELORME, F. (1974). "L'automatisation des bureaux: quelques conséquences sur le personnel". Relations industrielles. Vol. 29, no 3, pp. 513-539.

DELORME, J.C. (1979). "L'évolution technologique et ses répercussions dans les années 80". Commerce. pp. 148-156.

DELORS, J. (1976). "Le travail en question". Echange et Projets. No 10.

DE MAUPEOU-ABBOUD, N. (1978). De l'école à l'entreprise. Paris: Groupe de sociologie du travail.

DENTON, F.T., FEAVER, C.H., SPENCER, B.G. (1979). "The future Population and Labour force of Canada: Projections to the year 2051". A Background Study for the Economic Council of Canada, as cited in Economic Council of Canada, One in Three Pensions for Canadians to 2030. Ottawa: Minister of Supply and services Canada.

DESCARRIES-BELANGER, F. (1980). L'école rose... et les cols roses. Ville de Laval, Québec: Editions Coopératives Albert St-Martin.

DES RIVIERES, P. (1980). "La CECM projette des centres de retenus pour les "suspendus" et les "mésadaptés". Le Devoir. 12 juillet.

D'IRIBARNE, A. (1970). "Les transformations de l'emploi et des rapports sociaux dans la vie de travail". Recherche sociale.

D'IRIBARNE, A. (1976). Que peut-on dire de l'évolution des qualifications en France? Paris: C.E.R.E.Q.

DUBAR, C. (1980). Formation Continue et Contradictions sociales. Paris: Editions sociales.

DUBAR, C., MEHAUT, P. (1981). "Pratiques de formation continue et politique d'emploi: de nouveaux enjeux". Education Permanente. No 57, pp. 43-55.

DUCAT, D.E. (1980). "Cooperative education, career exploration, and occupational concepts for community college students". Journal of Vocational Behavior. No 17, pp. 195-203.

DUCRAY, G. (1979). "Actualités de la formation professionnelle. Les conséquences de l'évolution des relations entre formation et emploi". Revue internationale du Travail. No 3, pp. 279-297.

DUNTON, M.D. (1980). "An analysis of the occupational placement of 1399 vocational education program completers from Kansans schools in 1978". Dissertation Abstracts. Novembre.

DUPONT, P. (1980). Guide d'exploration du monde du travail. Secondaire III. Sherbrooke: Université de Sherbrooke, Faculté des Sciences de l'éducation.

DURAND, C. (1969). "L'influence du partenaire sur les formes d'action syndicale". Sociologie et sociétés. Vol. 1, no 1, pp. 89-104

DURAND, C. (1971). Conscience ouvrière et action syndicale. Paris: Mouton.

DURAND, C. (1978). Le travail en chaîne: organisation du travail et domination sociale. Paris: Seuil.

DURAND, C. (1980). "Les ouvriers et le progrès technique: Mont St-Martin vingt ans après". Sociologie du Travail. No 1, pp. 4-21.

DURHAM, W.H. (1980). "Attitudes surveys - the basies". Management quarterly. No 1, pp. 2-8.

DYMMEL, M.D. (1979). "Technology in Telecommunications: its effect on Labor and skills". Montly Labor Seview. Janvier. pp. 13-19.

EARL, M.J. (1978). "What Microprocessors Mean". Management Today. Décembre. pp. 66-73.

EMERY, E.A. (1980). "A comparative study between cooperative distributive education trained employed graduates and non distributive education trained co-workers using selected factors related to job attitudes, job performance and perceptions of prior education". Dissertation Abstracts. Octobre. Ohio State University.

ERBES-SEGUIN, S. (1968). "Des buts de l'action aux structures syndicales". Sociologie du travail. No 2, pp. 168-189.

ESCANDE, Claude (1973). Les classes sociales au Cégep. Montréal: Parti Pris.

FACULTÉ DE DROIT, SHERBROOKE (1972). La loi et les gens. Projet Perspectives-Jeunesse. Vol. 1, pp. 92-136, vol. 2, pp. 55 à 68.

FARINE, A. (1973). Le marché du travail des diplômés de l'Université de Montréal. C.R.D.E.

FEATHER, N.T. (1975). Values in education and society. New-York: Free Press.

FIOM (1979). Microprocesseurs et robots, les effets de la technologie moderne sur les travailleurs. Genève.

FLAIM, P.O., FULLERTON, H.N. (1978). "Labor Force Projections to 1990: Three Possible Paths". Monthly Labor Review. Décembre. pp. 25-35.

FORTIN, B., BELZILE, B. (1977). "Un modèle d'offre de travail des familles à faible revenu au Québec". Relations Industrielles. Vol. 32, no 1, pp. 65-83.

FOURNIER, Marcel (1980). Entre l'école et l'usine: apprendre à être travailleur. Ville de Laval, Québec: Editions coopératives Albert Saint-Martin.

FRENKEL, R.L., PRIEST, W.C., ASHFORD, N.A. (1980). "Occupational safety and health: A report on worker perceptions". Monthly Labor Review. No 9, pp. 11-14.

GAGNON, H. (1976). L'entre-deux révolutions: la crise des pays industrialisés est marquée par l'élimination graduelle de l'emploi. Montréal: G. Piché.

GALAMBAUD, Bernard (1977). Les jeunes travailleurs d'aujourd'hui. Paris: Privat.

GARBIN, A.P., STOVER, R.G. (1980). "Vocational Behavior and Career Development, 1979: A Review". Journal of Vocational Behavior. No 17, pp. 125-170.

GASSE, Y. (1978). Le processus technologique, son contexte environnant et le comportement de l'entreprise orienté vers la technologie. Université Laval: Faculté d'Administration.

GAUDREAU, J. (1980). De l'échec scolaire à l'échec de l'école: les sacrifices. Montréal: Québec l'Amérique.

GAUSSEN, F. (1976). "L'Université et le chômage". Le monde de l'éducation.

GIRARD, A., CLERC, P. (1964). "Nouvelles données sur l'orientation scolaire au moment de l'entrée en sixième (6ième)". Population. Vol. 19, no 5, pp. 829-872.

GOLDTHORPE, J.H. (1970). "L'image des classes chez les travailleurs manuels ainés". Revue française de sociologie, XI. pp. 311-338.

GOLDTHORPE, J.H. et al. (1973). L'ouvrier de l'abondance. Paris: Seuil.

GOLDBEY, F.W. (1979). Occupational safety and Health in Vocational Education: a guide for administrators, Faculty and staff. Cincinnati: U.S. Dept of Health Education and Welfare, Public Health Service, Center for disease control, National Institute for Occupational Safety and Health. Division of Technical Services.

GOODWIN, L. (1980). "Poor Youth and employement: a social psychological perspective". Youth and Society. No 11, pp. 311-351.

GOTTBIEB, D. (1973). Study Report: Youth and the meaning of Work. Pensylvania: The Pensylvania State University.

GOUVERNEMENT DU QUEBEC, CONSEIL SUPERIEUR DE L'EDUCATION (1977). L'état et les besoins de l'éducation. Rapport 1975-1976. Québec: Editeur officiel.

GOUVERNEMENT DU QUEBEC, CONSEIL SUPERIEUR D'EDUCATION (1978 b). L'état et les besoins de l'éducation. Rapport 1976-1977. Québec: Editeur officiel.

GOUVERNEMENT DU QUEBEC, CONSEIL SUPERIEUR DE L'EDUCATION (1979 a). L'état et les besoins de l'éducation. Rapport 1978-1979. Québec: Editeur officiel.

GOUVERNEMENT DU QUEBEC, MINISTERE DE L'EDUCATION (1973). Diplômés 1970. Document préparé par Michel Amyot. Direction générale de la planification; Documents démographie scolaire, 9-11.

GOUVERNEMENT DU QUEBEC, MINISTERE DE L'EDUCATION (1974). Diplômés 1971. Document préparé par Yvon Boutet. Direction générale de la planification; Documents démographie scolaire, 9-19.

GOUVERNEMENT DU QUEBEC, MINISTERE DE L'EDUCATION (1976). Diplômés 1974. Document préparé par Francine Bédard. Direction générale de la planification; document démographie scolaire, 9-38.

GOUVERNEMENT DU QUEBEC, MINISTERE DE L'EDUCATION (1975). Diplômés 1973. Document préparé par Suzanne Descarrie. Direction générale de la planification; Documents démographie scolaire, 9-36.

GOUVERNEMENT DU QUEBEC, MINISTERE DE L'EDUCATION (1975). Evolution de la clientèle étudiante suivant le niveau et le degré d'enseignement, par territoire de commission scolaire et région administrative, réseau public; 1965-66 à 1973-74. Document préparé par M. Amyot et B. Dufour. Direction générale de la planification; Document démographie scolaire, 9-31.

GOUVERNEMENT DU QUEBEC, MINISTERE DE L'EDUCATION (1975). Relance 1975, Statistique Préliminaire. Document préparé par Roger Lapierre. Direction générale de la planification.

GOUVERNEMENT DU QUEBEC, MINISTERE DE L'EDUCATION (1976). Clientèle des commissions scolaires suivant la langue d'enseignement, le niveau d'enseignement ainsi que le degré d'enseignement. Document préparé par Robert Ferland. Direction générale de la planification; Document statistique démographie scolaire, 9-33.

GOUVERNEMENT DU QUEBEC, MINISTERE DE L'EDUCATION (1976). Clientèles scolaires. Service de l'informatique; Statistiques de l'enseignement 1975/76.

GOUVERNEMENT DU QUEBEC, MINISTERE DE L'EDUCATION (1977). Clientèle scolaire des organismes d'enseignement. Service de l'informatique; Statistiques de l'enseignement 1974/75.

GOUVERNEMENT DU QUEBEC, MINISTERE DE L'EDUCATION (1977). Clientèle scolaire des organismes d'enseignement. Service de l'informatique; Statistiques de l'enseignement 1975/76.

GOUVERNEMENT DU QUEBEC, MINISTERE DE L'EDUCATION (1977). Clientèles scolaires. Service de l'informatique; Statistiques de l'enseignement 1976/77.

GOUVERNEMENT DU QUEBEC, MINISTERE DE L'EDUCATION (1977). Diplômés 1975. Document préparé par Francine Bédard. Direction des études économiques; Documents démographie scolaire, 9-41.

GOUVERNEMENT DU QUEBEC, MINISTERE DE L'EDUCATION (1977). Enseignement Général et Enseignement Professionnel. Document préparé par Michel Amyot. Direction générale de la planification; Document démographie scolaire, Lors-série, no 19.

GOUVERNEMENT DU QUEBEC, MINISTERE DE L'EDUCATION (1977). Le livre vert de l'enseignement primaire et secondaire au Québec. Québec: M.E.Q.

GOUVERNEMENT DU QUEBEC, MINISTERE DE L'EDUCATION (1977). Passage au collégial d'étudiants ayant obtenu un certificat d'études secondaires professionnelles en juin 1975. Document préparé par Louis-H. Castonguay. Direction générale de l'enseignement collégail, Bulletin statistique, 2, no 6.

GOUVERNEMENT DU QUEBEC, MINISTERE DE L'EDUCATION (1977). Relance 1976. Document préparé par Roger Lapierre. Direction générale de la planification; document éducation et emploi, 4-26.

GOUVERNEMENT DU QUEBEC, MINISTERE DE L'EDUCATION (1978). Diplômés 1976. Document préparé par Lyse Frénette. Direction des études économiques, documents démographie scolaire, 9-44.

GOUVERNEMENT DU QUEBEC, MINISTERE DE L'EDUCATION (1979). Clientèle scolaire des organismes d'enseignement. Direction des études économiques et démographiques; Statistiques de l'enseignement 1976/77.

GOUVERNEMENT DU QUEBEC, MINISTERE DE L'EDUCATION (1979). Consultation sur le livre vert de l'enseignement primaire et secondaire. Synthèse régionale: l'Estrie.

GOUVERNEMENT DU QUEBEC, MINISTERE DE L'EDUCATION (1979). L'Ecole québécoise. Enoncé de politique et plan d'action.

GOUVERNEMENT DU QUEBEC, MINISTERE DE L'EDUCATION (1979). L'éducation en Estrie. Région 05. Direction des politiques et plans; Dossier d'inventaire et analyse. Collection: les schémas régionaux.

GOUVERNEMENT DU QUEBEC, MINISTERE DE L'EDUCATION (1979 a). Les diplômés du système scolaire québécois de 1972 à 1976. Document préparé par Lyse Frénette. Service de la planification, Direction des études économiques et démographiques, no 46.

GOUVERNEMENT DU QUEBEC, MINISTERE DE L'EDUCATION (1979 b). L'accessibilité en éducation. Les abandons scolaires dans les écoles des commissions scolaires. 1972-1973 à 1976-1977. Document préparé par Gilles Boudreault. Direction des Politiques et Plans.

GOUVERNEMENT DU QUEBEC, MINISTERE DE L'EDUCATION (1979 b). Passage au collégial d'étudiants ayant obtenu un certificat d'études secondaires professionnelles en juin 1976. Document préparé par Louis-H. Castonguay. Direction générale de l'enseignement collégail. Bulletin statistique, 3, no 8.

GOUVERNEMENT DU QUEBEC, MINISTERE DE L'EDUCATION (1979 c). Passage au collégial d'étudiants ayant obtenu un certificat d'études secondaires professionnelles en juin 1977. Document préparé par Louis-H. Castonguay. Direction générale de l'enseignement collégial, Bulletin statistique, 4, no 2.

GOUVERNEMENT DU QUEBEC, MINISTERE DE L'EDUCATION (1980). Clientèle scolaire des organismes d'enseignement. Direction des études économiques et démographiques; Statistiques de l'enseignement 1977/78.

GOUVERNEMENT DU QUEBEC, MINISTERE DE L'EDUCATION (1980). Clientèle scolaire des organismes d'enseignement. Direction des études économiques et démographiques; Statistiques de l'enseignement 1978/79.

GOUVERNEMENT DU QUEBEC, MINISTERE DE L'EDUCATION (1980). La formation professionnelle des jeunes au Québec. Document de travail préliminaire destiné au colloque de l'automne 1980.

GOUVERNEMENT DU QUEBEC, MINISTERE DE L'EDUCATION (1980). Les recherches sur l'impact des caractéristiques scolaires sur le destin des étudiants. Document préparé par Robert Bédard. Service de la Recherche.

GOUVERNEMENT DU QUEBEC, MINISTERE DE L'EDUCATION (1980). Les valeurs des jeunes de 16 à 20 ans. Document synthèse; Service de la Recherche.

GOUVERNEMENT DU QUEBEC, MINISTERE DE L'EDUCATION (1980). Relance: Etude des possibilités d'emploi des sortants de juin 1978 du niveau secondaire et du niveau collégial selon leur statut scolaire. Document préparé par Marc Audet. Service de la planification. Direction des politiques et plans.

GOUVERNEMENT DU QUEBEC, MINISTERE DE L'EDUCATION (1981). La formation et l'insertion des jeunes de 15 à 18 ans dans la société: un défi pour toutes les institutions. Document préparé par Réginald Grégoire. Service de la recherche, Secteur de la planification.

GOUVERNEMENT DU QUEBEC, MINISTERE DE L'EDUCATION (1981). La formation et le perfectionnement des maîtres. Premiers éléments d'une politique. Discours prononcé par le docteur Camille Laurin, Ministre de l'Education à l'U.Q.A.M.

GOUVERNEMENT DU QUEBEC, MINISTERE DE L'INDSUTRIE ET D'J COMMERCE (1976). Liste de la section manufacturière de l'industrie, région administrative 05.

GOUVERNEMENT DU QUEBEC, MINISTERE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE (1978). Liste de la section manufacturière de l'industrie, région administrative 05.

GOUVERNEMENT DU QUEBEC, OFFICE DE PLANIFICATION ET DE DEVELOPPEMENT DU QUEBEC (1976). Le profil de l'Estrie, région 05. Collection: Les schémas régionaux.

GOUVERNEMENT DU QUEBEC, MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA MAIN-D'OEUVRE (1980). Enquête auprès des finissants de juin 1978 de l'enseignement professionnel de niveau secondaire, région des Cantons de l'Est. Centre de Recherches et de Statistiques sur le marché du travail.

GOUVERNEMENT DU QUEBEC, MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA MAIN-D'OEUVRE (1980). Enquête auprès des finissants de juin 1978 de l'enseignement professionnel de niveau secondaire, région de Trois-Rivières. Centre de recherches et de statistiques sur le marché du travail.

GRAEN, G.B., CARROLL, T.E., DAWIS, R.V., WEISS, D. (1965). Item analysis of the development pool of items for the Youth Opinion Questionnaire. Minnesota studies in Work attitudes. University of Minnesota: Technical Report no 1, Industrial Relations Center.

GRAEN, G.B., DAWIS, R.V. (1971). "A measure of Work attitudes for High-School-Age Youth". Journal of Vocational Behavior. No 1, pp. 343-353.

GRAND-MAISON, J. (1978). Des milieux de travail à réinventer. Montréal: Presses de l'Université de Montréal.

GRAPIN, P. (1977). "Insertion professionnelle et système d'enseignement, le cas de l'enseignement technologique". L'orientation scolaire et professionnelle. Vol. 6, no 2, pp. 161-186.

GROSSIN, W. (1979). "Les attitudes des travailleurs à l'égard du changement technologique". Revue française des affaires sociales. Juillet, pp. 65-127.

GROTEVANT, H.D., DURRETT, M.E. (1980). "Occupational knowledge and career development in adolescence". Journal of Vocational Behavior. No 17, pp. 171-182.

GRUBB, W.N., LAZEUSOR, M. (1975). "Rally-Round the workplace; continiuties and Fallacies in Career Education". Harvard Educationnal Review. Vol. 45, no 4, pp. 451-474.

GUILLAUME, M. (1975). Le capital et son double. Paris: PUF.

GUZZARDI, W. (1979). "Fewer Teenagers and a better Educated, More Experienced Labor Force are Demography's Good News for Eighties". Fortune. No 5, pp. 92-106.

GYLLEN HAMMAR, P.G. (1977). People at work. Reading Massachusetts: Addison-Wesley.

HALES, L.W., HARTMAN, T.P. (1978). "Measuring the work values of technical college students: the Ohio work values inventory". Measurement and evaluation of guidance. No 3, pp. 169-174.

HALL, K., MILLER, I. (1971). "Industrial Attitudes to skills Dilution". British journal of Industrial relations. Vol. 9, no 1, pp. 1-20.

HALL, R.H. (1969). Occupations and the Social Structure. New Jersey: Prentice-Hall.

HALSEY, A.H., FLOUD, J., ANDERSON, C.A. (1966). Education, economy and society. A reader in the sociology of education. New-York: Free Press.

HARDY-ROCH, M. (1979). Caractéristiques des étudiants du professionnel court à partir de l'analyse de leur cheminement scolaire. Projet de recherche. I.N.R.S.

HARVEY, E.B. (1975). An evaluation ot the career development credit course. Ontario: Department of Education.

HARVEY, V. (1978). "Education et travail: le mythe des cloisons et des clés". Orientation professionnelle. 14, nos 3-4, pp. 233-247.

HAWK, D.L. (1978). "Effective attitude surveys". Personnel Journal. No 57, pp. 384-389.

HAYDEN, F.G. (1977). "Toward a social welfare construct for social indicators". American journal of economics and sociology. No 2, pp. 129-146.

HEERTJE, A. (1977). Economics and Technical Change. New-York: Weilly.

HOROWITZ, J.L. (1970). "La condition de la classe ouvrière aux Etats-Unis". Sociologie du travail. No 3, pp. 249-263.

HOYT, K., EVANS, R., MANGUM, G., BOWEN, E., GALE, D. (1977). Career Education in tne High school. Utah: Olympus Publishing.

HUGUES, P., PETIT, G., BERAT, F. (1970). "Premiers résultats d'une étude dans les entreprises sur l'évolution de la qualification ouvrière et les besoins en formation". Population. Vol. 25, no 3.

HUGUES, P., PETIT, G., BERAT, F. (1971). "L'évolution et la qualification ouvrière et les besoins de formation". Revue française des affaires sociales. Vol. 25, no 3, pp. 121-155.

HUSEN, T. (1978). "Nouvelles attitudes des jeunes à l'égard de l'éducation et de la vie active". L'observateur de L'O.C.D.E. No 90, pp. 16-18.

IDIART, P., GOLDSTEIN, R. (1965). L'avenir professionnel des jeunes du milieu populaire. Paris: Editions ouvrières.

INROP. Les élèves de l'enseignement technique, Attentes et représentations concernant l'avenir professionnel et l'éducation permanente, années 1972-73. Recherches Pédagogiques 77.

ISAAC, G., CABANIS, A. (1977). La formation continue dans la communauté économique européenne. Paris: Publications de l'institut d'études politiques de Toulouse.

JACKSON, L.H. (1980). "The development of a survey to assess differences in Work related values". Dissertation Abstracts. Février. University of Pittsburg.

JENKINS, C., SHERMAN, B. (1979). The Collapse of Work. London: Eyre Methuen.

JEAN PERRIN, D. (1978). La formation et l'emploi, essai sur les désajustements actuels. Paris: Fondation Européenne de la culture, institut d'éducation.

JOHNS, R. (1980). "Work: a natural responsability". Industrial and commercial training. No 12, pp. 312-315.

JONES, R.E. (1980). "An assessment of vocational education research needs in Massachusetts". Dissertation Abstracts. Février. University of Massachusetts.

JOUBERT, M. (1973). "Formation professionnelle et emploi". L'orientation professionnelle. Vol. 9, no 1, pp. 93-99.

JOUSSELIN, J. (1971). "Une prospective de l'Education". Education et développement. No 65, pp. 9-25.

KALACHER, E. (1969). The Youth labor Market. Michigan: Ann Arbor; Institute of Labor and Industrial Relations, University of Michigan and Wayne State University.

KALLEBERG, A.L. (1977). "Work values and job rewards: a theory of job satisfaction". American sociological Review. No 1, pp. 124-143.

KERGOAT, D. (1970). "Une expérience d'auto-gestion en mai 1968" Sociologie du travail. No 3, pp. 274-292.

LABONTE, A. (1968). "L'automatisation des bureaux: nouvelles compositions de la force de travail". Mémoire de maîtrise. Université de Montréal: Ecole de relations Industrielles.

LAFLAMME, G. (1974). "Changement technologique et sécurité d'emploi". Relations industrielles. Vol. 29, no 1, pp. 111-126.

LANTIER, F. (1975). "Eléments pour une meilleure connaissance des situations de travail". L'orientation scolaire et professionnelle. No 2.

LAROUCHE, U. (1978). L'entreprise Québécoise et la Formation: mythe ou réalité. Education et Travail. pp. 313-335.

LAZURE, Jacques (1970). La jeunesse du Québec en révolution. Montréal: Presses de l'Université du Québec.

LEBEGUE, L., COURT, A., DEDIEU, J. (1973). Léglislation du travail et sécurité sociale. Paris: Foucher.

LEFEBVRE, C., KOLLOY, G. (1976). L'amélioration des conditions de travail dans les emplois administratifs, troisième partie: La restructuration des tâches. Paris: Chotard.

LEON, A. (1962). "Représentation des rapports entre culture générale et apprentissage du métier chez des professeurs ou de futurs professeurs de l'enseignement technique". Travail Humain. XXVème année, nos 3-4, pp. 339-352.

LEON, A., CONTOU, J. (1973). "De l'école technique à l'entreprise: des jeunes de vingt ans face aux problèmes de l'adaptation socio-professionnelle". L'orientation scolaire et professionnelle. No 2, pp. 103-123.

LEON, A. (1973). "Formation Générale et Apprentissage Professionnels dans une éducation Permanente et Intégrale: recherche d'un modèle". Society and Leisure. pp. 13-41.

LEVESQUE, M. (1979). L'égalité des chances en éducation. Considérations théoriques et approches empiriques. Québec: Conseil supérieur de l'éducation.

LEVESQUE, M., SYLVAIN, L. (1982). Après l'école secondaire: étudier ou travailler. Québec: Conseil supérieur de l'éducation.

LEVY-GARBOUA, L. (1975). Les contradictions de l'enseignement de masse. Paris: CREDOC.

LIV, M. (1981). "Technologie du travail et comportement des salariés". Revue française de Sociologie. XXII, no 2, pp. 205-221.

LLOYD, T. (1979). Dying for a living. Ottawa: Deneau & Greenberg.

LOFFREDA, R. (1979). "Employe attitudes surveys: a valuable motivation tool". Personnel administrator. Vol. 41, no 3.

LONG, J.E. (1980). "Labour force Entry and Exit by Married Women: A Longitudinal Analysis". Review of Economics and Statistics. pp. 1-16.

LORANGER, M., POMERLEAU, C. (1981). Les besoins des élèves à la Commission régionale Jean-Talon. Charlesbourg: Commission régionale Jean-Talon. Services aux étudiants.

LUETGEMEYER, J.F. (1970). "Some unresolved Problems of Industrial Teacher education in light of Vocational Legislation". Journal of Industrial Teacher Education. Vol. 7, no 5, pp. 19-24.

MADDY, C.L. (1980). "The work values of female adolescents". Dissertation Abstracts. Mars.

MAGNUSON, G.W. (1979). A study of selected graduates to determine the effectiveness of the vocational programs at boys town". Dissertation Abstracts. Février. University of Nebraska.

MAHEU, L. (1969). "Problème Social et naissance du syndicalisme catholique". Sociologie et sociétés. Vol. 1, no 1, pp. 68-87.

MALLET, L. (1975). Modalités d'accès aux emplois: Premiers emplois et filières professionnelles. Paris: Centre d'études et de recherches sur les qualifications; La documentation française.

MALLET, S. (1964). La nouvelle classe ouvrière. Paris: Seuil.

MANG, L. (1978). Community as classroom. Toronto: Learnys Press.

MANGENOT, M., ALIX, N., RENOUSIN, F. (1972). Les jeunes face à l'emploi. Paris: Tema Action.

MAQUIRE, T.O. (1979). Development of Scales of Attitudes towards the world of work. Alberta: Dept. of Education, Edmonton. Planning and Research Branch.

MAQUIRE, R., ROMANIUK, E. (1979). Student's Attitudes toward work. Alberta: University of Alberta; Faculty of Education.

MARKHAM, W.T. and al. (1980). "Self expression at work: a theory-based questionnaire instrument". Journal of applied behavioral science. No 2, pp. 167-191.

MARSHALL, R., GLOVER, R.W., FRANKLIN, W.S. (1975). Training and entry into union construction. Washington D.C.: U.S. Department of Labor, Manpower Administration.

MARTIN, R.W. (1980). "Work values, job success and job satisfaction of selected groups of coordinated vocational academic education students and their supervisors". Dissertation Abstracts. Mai. East Texas State University.

MASSOT, A. (1979). Cheminements scolaires dans l'école québécoise après la réforme. Structures décisionnelles dans le processus de qualification - distribution du secondaire V à l'Université. Les cahiers d'A.S.O.P.E., vol. V. Québec: Université Laval; Montréal: Université de Montréal.

MATHIS, A. (1979). Vivre sans travail: des chômeurs parlent. Paris: Seuil.

MAUPEOU-ABBOUD, N. (1967). "Présence et signification d'une conscience collective jeune". Sociologie du travail. No 1, pp. 24-27.

MAURICE, M., SELLIER, F., SYLVESTRE, J.J. (1979). "Production de la hiérarchie dans l'entreprise: recherche d'un effet sociétal". Revue française de sociologie. XX, no 2, pp. 331-365.

MAURICE, N. (1979). "Un atelier de culture au professionnel long". Vie pédagogique. No 1, pp. 11-17.

MC DOUGALL YOUNG, A. (1979). "The difference a year makes in the Nation's youth work force". Monthly Labor Review. Vol. 10, no 102, pp. 34-38.

MC KINLAY, B. (1970). "Occupational information access system: a model system of labor market information for use in counseling". Journal of Educational Data Processing. No 5, pp. 283-291.

MC LEAN, J.M. (1979). The impact of the Microelectronics Industry on the Structure of the Canadian Economy. Montréal: Institute for Research on Public Policy.

MEHAUT, P. (1975). "Politique de formation des firmes et marché du travail". Education permanente.

MEHAUT, P., RABANES, P. (1978). "L'activité des organismes de formation continue de la région Lorraine". Les dossiers de l'Economie Lorraine. No 40, pp. 19-27.

MENZIES, H. (1981). Women and the Chip Case Studies of the Effects of Informatics on Employment in Canada. Montréal: Institute for Research on Public Policy.

MERGLER, D., LEBORGNE, D., OUELLET, F., SIMONEAU, S. (1979). Le bruit en milieu de travail. Montréal: Institut de recherche appliquée sur le travail. Brochure no 14.

MERTON, R.K. (1968). Social theory and social Structure. New-York: The Free Press.

MICHON, F. (1975). Chômeurs et chômage. Paris: PUF.

MILLE, M.T. (1979). Etude sur le professionnel court. Phase I. Montréal: C.E.C.M. Service des projets éducatifs.

MINISTERE DU TRAVAIL (1970). L'embauchage et la place des jeunes dans les différentes branches professionnelles. Lyon.

MITCHELL, M.H. (1977). Attitudes of Adolescent girls toward vocational education. Final Report. Indiana: University Bloomington.

MONFORT, M. (1974). "L'évolution de la structure de la population active française entre 1962 et 1968". Information Sida. No 237.

MONGO, C.L. (1979). "A comparative study of the work values of high school seniors, their teachers, and first-level line managers in industry". Dissertation Abstracts. Octobre.

MORANO, R.A. (1979). "Unlocking the secret of jobs satisfaction". Supervisory management. No 24, pp. 17-20.

MORRISS, E.A. (1980). "Job satisfaction and dissatisfaction of teachers in urban and suburban secondary schools in Birgningham Alabama". Dissertation Abstracts. Avril. University of Alabama.

MORSE, D. (1969). The peripheral worker. New-York: Columbia University Press.

MORTON, J.B. et al. (1977). Student and employer evaluation. Oklahoma: State department of vocational and technical education.

MOSELEY, R. (1980). Microelectronics and Policy: who's Running the Revolution? International Journal of Social Economics. Vol. 7, no 1, pp. 47-54.

MOUNIER, M. (1974). "Transformations technologiques et évolution de la structure des emplois dans l'industrie". Avenirs. No 259, pp. 54-91.

MOURIOUX, R. (1972). "Absence d'homogénéité idéologique chez la classe ouvrière. Eléments d'une typologie de la conscience ouvrière". Cahiers Français. Nos 154-155, pp. 66-67.

MYERS, M.S. (1979). "How altitude surveys can help you manage". Training and development journal. Juin.

NELSON, R.C. (1963). "Knowledge and interests concerning sixteen occupations among elementary and secondary school students". Educational and Psychological Measurement. No 23, pp. 741-754.

NEW-YORK STATE DEPT. (1972). Learning laboratories, out-of-school Youth, Occupational Orientation. New-York.

NORA, S., MINC, A. (1978). L'informatisation de la société. Paris: La Documentation française.

NORTH DAKOTA STATE BOARD FOR VOCATIONAL EDUCATION (1977). Career education: planning, learning, understanding, succeeding. Interim Report.

O.C.D.E. (1976). Les options après la scolarité obligatoire. Changements structurels dans le second cycle de l'enseignement secondaire. Paris: O.C.D.E.

O.C.D.E. (1977). Le rôle des diplômés dans l'enseignement et la vie professionnelle. Paris.

O.C.D.E. (1977). Politiques d'éducation et tendances. Rapport préparé par un groupe d'experts. Paris: O.C.D.E..

O.C.D.E. (1979 a). Les politiques futures d'éducation et l'évolution économique et sociale. Paris: O.C.D.E.

OFFICE DE PLANIFICATION ET DE DEVELOPPEMENT DU QUEBEC (1978). Les jeunes Québécois et le travail. Rapport d'étape préparé par M. GIRARD, H. GAUTHIER et A. VINET. Collection "Etudes et Recherches".

OLEARY, C.J. (1973). A source book for teachers and students. Maine: University Orono, Bureau of labor education.

ORENSTEIN, M.D. (1976). Entry into the American labor force. New-York: Academic Press.

OUELLET, F. (1977). La santé et la sécurité au travail. Montréal: Institut de recherche appliquée sur le travail. Brochure no 5, 2ème impression.

OUELLET, R. (1976). Influence de l'école sur les aspirations scolaires des jeunes de niveau secondaire. Thèse de doctorat. Montréal: Université de Montréal, Département de Sociologie.

OWENS, T.R. (1976). Experience-based career education program. 76 final evaluation report. Poutlend: Northwest regional educational Laboratory.

PAIEMENT, N. (1982). L'insertion professionnelle: une première définition et quelques applications dans différents pays. Sherbrooke: CRO.

PAQUETTE, P.M. (1980). "Comparative analysis of post-secondary occupational and educational outcomes for the high school class of 1975". Dissertation Abstracts. Mai. Wayne State University.

PARKIN, F. (1971). Class Inequality and Political: Social Stratification in Capitalist and Communist Societies. New-York: Preager.

PARSONS, T. (1959). "The social class as a social system: some of its functions in American society". Harvard Educational Review. Vol. 4, no 29, pp. 297-318.

PERUSSE, M. (1977). "L'enseignement professionnel". Education Québec. Vol. 8, no 2, pp. 13-21.

PETERS, E.B. (1978). "Job Security, Technical Innovation and Productivity". Personnel Journal. Janvier, pp. 32-35.

PETIT, R. (1975). "Renaement de l'enseignement supérieur et origine sociale". Revue économique. Vol. 26, no 4.

PLANCE, G.L. (1980). "Opinions of vocational program graduates compared to graduates who completed other non vocational programs about the effectivences of the high school program". Dissertation Abstracts. Mars. University of Akron.

PLASSARD, J.M. (1979). Politiques d'admission dans l'enseignement post-secondaire. L'emploi et le recrutement des diplômés de l'enseignement post-secondaire en France. Paris: O.C.D.E.

PRADERIE, M. (1975). "Le congé-éducation en Europe et aux Etats-Unis". Actualité de la Formation Permanente. No 19.

PRAISE, R. (1980). Le Tiers-Monde scolaire. Eléments de réflexion sur l'enseignement technique et professionnel au Québec. Association canadienne de la formation professionnelle.

PRIEUR, J. (1979). "Le contrat emploi-formation". Projet. Vol. 131, pp. 61-68.

RADA, J. (1981). The impact of Microelectronics: a Tentative Appraisal of Information Technology. Genève: BIT.

RAUNER, T.M. (1962). "Occupational information and occupational choice". Personnel and Guidance Journal. No 41, pp. 311-317.

REDFERING, D.L., COOK, D. (1980). "Relationships among vocational training, income, and job complexity of high school dropouts and high school graduates". Journal of vocational Behavior. No 16, pp. 158-162.

RENAUD, J., BERNARD, P., BERTHIAUME, M. (1980). "Education, qualification professionnelle et carrière au Québec". Sociologie et Sociétés. XII, no 1, pp. 23-52.

REYNAUD, J.D. (1980). "Conflits de travail, classes sociales et contrôle social". Sociologie du Travail. pp. 97-115.

REYNOLDS, J., REYNOLDS, M. (1968). "Youth as a class". International Socialist Journal. Février.

REYNOLDS, J.L., SHISTER, J. (1949). Job Horizons. New-York: Harper and Bros.

RIBOUD, M. (1978). Accumulation du capital humain. Paris: Economica.

ROBERGE, P. (1979 a). Le nombril vert et les oreilles molles: l'entrée des jeunes Québécois dans la vie active dans le second tiers des années 1970. Les cahiers d'A.S.O.P.E., vol. IV. Québec: Université Laval; Montréal: Université de Montréal.

ROBERTS, K. (1968). "The entry into employement: An approach towards a general theory". Sociological Review. No 16, pp. 165-184.

ROCHOIX, F. (1977). "Classification Professionnelles". Revue Pratique de Droit social. Vol. 33, no 382. pp. 37-44.

ROGERS, T.F., FRIEDMAN, N.S. (1980). Printers face automation: The impact of technology on work and retirement among skilled Craftsmen. Lexington, Mass.: Lexington Books.

ROSE, J. (1980). Pour une analyse de l'organisation de la transition professionnelle. Colloque de Dourdan.

ROSE, J. (1981). Les entreprises et l'organisation de la transition professionnelle. Toulouse: Colloque "Les relations formation-emploi".

ROSE, D.P. (1971). "An Economic Critique of Current Technological Change Displacement Techniques". Relations industrielles. Vol. 26, no 4, pp. 926-941.

ROTHSTEIN, W.G. (1980). "The signifiance of Occupations in Work Careers: An Empirical and Theorical Review". Journal of Vocational Behavior. No 17, pp. 328-343.

ROTHWELL, R., ZEGUELD, W. (1979). Technical Change and Employment. New-York: Martin's Press.

ROUSSELET, J. et al. (1975). Les jeunes et l'emploi. Cahiers du centre d'études de l'emploi. No 7. Paris: PUF.

ROUSSELET, J., BALAZS, G., MATHEY, C. (1975). L'idée de travail, de réussite et d'échec chez des jeunes de milieux sociaux et scolaires différents. Cahier Centre d'Etudes de l'Emploi. Paris: PUF.

ROUSSELET, J., HAICAULT, M. (1970). La formation scolarisée de la main-d'oeuvre féminine juvénile dans les métiers de secrétariat. Paris: Centre d'études et de recherches sur les conditions d'emploi et de travail des jeunes.

ROY, A. (1979). "Labour Supply Implications of a Negative Income Tax Plan". Relations industrielles. Vol. 34, no 4, pp. 708-721.

SAINSAULIEU, R. (1977). L'identité au travail. Paris: Presses de la fondation nationale des sciences politiques.

SALAIS, K. (1979). "Une analyse des mécanismes de détermination du chômage". Les déterminants structurels de l'emploi et du chômage, O.C.D.E. Vol. II, pp. 301-325.

SALERNI, D. (1979). "Le pouvoir hiérarchique de la technologie". Sociologie du travail. No 1, pp. 4-18.

SARTIN, P. (1977). Jeunes au travail, jeunes sans travail. Paris: Editions d'organisation.

SAYAR, E. (1980). "Character Counts at work". Industrial and commercial training. No 12, pp. 186-189.

SCHAB, F. (1974). "Future job holders Eye Work". American Vocational Journal. Vol. 49, no 4, pp. 66-68.

SCHAB, F. (1976). "Work perceptions of students in vocational education". Man/Society/Technology. No 36. pp. 45-46.

SCHRAMM, K. (1980). "Une formation commerciale pour l'avenir". Revue internationale du Travail. Vol. 119, no 1, pp. 122-137.

SCOTT, I. (1979). Work and Study. Some model Programs. Toronto: Learnys Press.

SCOTT'S (1975). Répertoire industriel du Québec. Oakville: Penstock Publications limited.

SCOTT'S (1980). Répertoire industriel du Québec. Oakville: Penstock Publications limited.

SEATTLE BUREAU OF SCHOOL RESEARCH AND SERVICE (1976). Career alternatives model for 1975-76. Final evaluation report. Washington: Washington University.

SEGRE, M. (1976). Ecole, formation, contradictions. Paris: Editions Sociales.

SHEPARD, J.M. (1977). "Technology, alienation and job satisfaction". Annual Review of Sociology. pp. 1-21.

SHOSTAK, A.B. (1969). Blue collar Life. New-York: Random House.

SLOCUM, W.L. (1966). Occupational Careers. Chicago: Aldine.

SLOCUM, W.L. (1967). "The influence of reference group values on educational aspirations of rural high school students". Rural sociology. No 32, pp. 269-277.

SMITH, E.R. (1980). "Desiring and Expecting to work among High School Girls. Some determinants and Consequences". Journal of Vocational Behavior. No 17, pp. 218-230.

SNYDERS, G. (1976). Ecole, classe et lutte des classes: une relecture critique de Baudelot-Establet, Bourdieu-Passeron et Illich. Paris: PUF.

SOLE, A. (1979). "La condition des travailleurs de bureau: enjeu sociologique des politiques d'automatisation". Informatique et Gestion. No 109, pp. 68-75.

SULLIVAN, T. (1978). Marginal workers, Marginal jobs: The under-utilization of American workers. Austin: The University of Texas Press.

SUPER, D.E. (1980). "A life-span, life-space approach to career development". Journal of Vocational Behavior. No 16, pp. 282-298.

SURVEY RESEARCH CENTER (1972-73). Effectiveness in work roles. Institute for social research. Michigan: University of Michigan Ann Arbor.

SYLVESTRE, J.J. (1978). Les inégalités de salaire. Marché du travail et croissance économique. Paris: PUF.

THEVENOT, L. (1979). "Une jeunesse difficile: les fonctions sociales du flou et de la rigueur dans les classements". Actes de la recherche en Sciences Sociales. Nos 26-27, pp. 3-18.

THOMPSON, J.F. (1973). Foundations of Vocational Education. New Jersey: Prentice Hall.

TILMAN, F. (1975). "Pour éduquer à la vie: une alternative". La Revue Nouvelle. Nos 5-6, pp. 560-567.

TONEY, J.W. (1974). Evaluation of the second-shift program at the Johnstown area vocational-technical school. Final Report. Pittsburgh: University of Pittsburgh.

TOURAINE, A. (1965). Sociologie de l'action. Paris: Seuil.

TOURAINE, A. (1966). La conscience ouvrière. Paris: Seuil.

TOURAINE, A. (1973). Production de la société. Paris: Seuil.

TRADE UNION CONGRESS (1979). Employment and technology: report by the TUC General Council to the 1979 Congress. Londres.

TREMBLAY, A. (1962). Rapport du comité d'étude sur l'enseignement technique et professionnel. Québec: Commission d'enquête sur l'enseignement technique et professionnel.

U.S. NATIONAL CENTER FOR EDUCATIONAL STATISTICS (1971). Vocational Education: Characteristics of teachers and students. Washington.

VANIER-ALFRED, M. (1979). L'enseignement secondaire professionnel court. Québec: Direction de la recherche. Conseil supérieur de l'éducation.

VECCHIO, R.P. (1980). "The function and meaning of work and the job: Morse and Weiss (1955) revised". Administrative management. No 2, pp. 361-367.

VERHEYEN, L.Q. (1979). "Change through employee feedback". Training and Development journal. Septembre.

VIDAL, D. (1968). "Idéologies et types d'action syndicale". Sociologie du travail. No 2, pp. 190-211.

VIDAL, D. (1971). Essai sur l'idéologie; le cas particulier des idéologies syndicales. Paris: Anthropos.

VINCENS, J. (1969). "Recherches sur les prévisions d'emploi par profession". Revue Economique. No 4.

VINCENS, J. (1970). Les prévisions de l'emploi. Paris: PUF.

VINCENS, J. (1976). "La formation contre l'emploi". Information Sida. No 261.

VINCENT, G. (1972). Le peuple lycien. Paris: Gallimard.

VUNDERING, P.L. (1980). "Identification and comparison of work values and job perceptions of urban business education structures and clerical office workers". Dissertation Abstracts. Janvier. Indiana University.

WAITE, L.J. (1978). "Projecting Female Labor Participation from Sex-Role Attitudes". Social Science Research. Décembre. pp. 299-318.

WALKER, D.E. (1980). "The employement patterns and career patterns of graduates of selected community college career programs". Dissertation Abstracts. Novembre. University of Michigan.

WANOUS, J.P. (1980). Organizational entry. Reading, Mass: Addison-Wesley.

WATKING, M.R., CORDER, R. (1977). Student outcomes and partipant opinions on experiences-based career education schools. Education Testing service: Mc Guigan school.

WEBER, A.R. (1979). "The Changing Labor Market Environment". Vital Sperches of the Day. No 15, pp. 277-282.

WHITMORE, P.G. (1975). Development of follow-up questionnaires for vocational and transfer at the El Paso Community College and development of faculty motivation scales. El Paso: Human ressources Research organization.

WILLIS, P. (1977). Learning to labour: How working class kid get working Class Jobs. Farnborough Hants: Saxon House.

WINDLEY, F.E. (1981). "Major job satisfactions and dissatisfactions of secondary business teachers in Maryland". Dissertation Abstracts. Janvier. University of Iowa.

WLODZIMIERZ, W. (1966). "Les opinions des ouvriers polonais sur leur travail et sur leurs entreprises". Sociologie du travail. No 1, pp. 34-50.

WOOL, H. (1976). The Labor Supply for Lower-level Occupations. New-York: Praeger New-York.

YANKELEVICH, D. (1975). "Une éthique nouvelle". Dialogue. No 3.